LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928
Vol. 19 No. 44 Edmonton, vendredi le 17 janvier 1986 16 pages 0.50

Le Bonnyvillois en page 8

Volte-face au bureau du Premier Ministre?

La Couronne "consent" au déroulement du premier procès en français

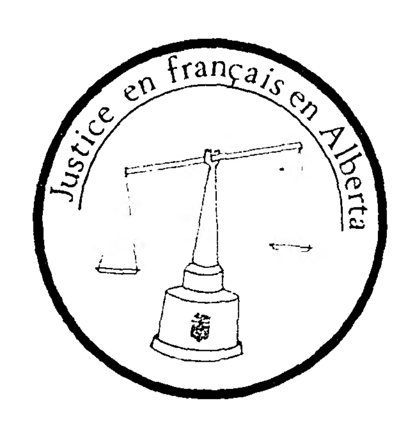
YVES LAVERTU

EDMONTON — Le premier procès à utiliser le français comme langue de communication en Alberta se tiendra le 6 octobre prochain à Edmonton lors des assises de la Cour du Banc de la Reine de cette province.

C'est le juge Tevye Miller de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta qui a rendu cette importante décision mercredi le 8 janvier dernier dans la capitale albertaine.

Le procès qui sera d'une durée de huit semaines verra évoluer un juge qui devra comprendre le français, des avocats qui pourront librement utiliser cette langue et des prévenus, en l'occurrence cinq Québécois, qui pourront s'exprimer lors des audiences dans leur langue maternelle. Le jury ne sera pas quant à lui requis de comprendre le français. Cet élément pourrait cependant changer si le juge Sinclair dans l'affaire Paquette en décidait autrement lors de son avis qu'il doit rendre prochainement.

C'est suite à une demande faite en décembre dernier par cinq Québécois inculpés pour vol que, sous la houlette de Me Georges Arès, les quatre avocats de la défense ont sollicité le 11 décembre 1985 un procès en français pour leurs clients. Ces derniers, au moment de l'enquête préliminaire s'étaient dits insatisfaits des services de traduction simultanée qu'avait mis en place le Procureur général de l'Alberta (FRANCO, 1 novembre 1985).



La requête spéciale auprès du juge Miller de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta avait fait l'objet auparavant de discussions et d'hésitations au sein du caucus des avocats de la défense. Certains se disaient préoccupés par une terminologie juridique française avec laquelle ils étaient peu ou pas familiers.

Ayant obtenu l'assentiment de ses collègues, Me Georges Arès, avocat francophone d'Edmonton a piloté le dossier auprès du juge Miller ainsi que des avocats de la Couronne.

L'accord des avocats de la Couronne à la demande n'était pas essentiel; le juge Miller pouvant outrepasser ce refus. Le magistrat n'a cependant pas eu à le faire puisque le 8 janvier, la Couronne, donnait son aval à la démarche tout en spécifiant qu'il s'agissait là d'un cas particulier qui ne devait constituer en aucune manière, un précédent faisant jurisprudence. Ayant conclu à une entente unanime, le juge Miller ne pouvait alors que donner le feu vert à la requête.

Dans la décision Miller, l'offre quant à l'obtention d'un jury bilingue est cependant sujette, elle, à la décision que rendra bientôt le juge Sinclair dans le cas Paquette. On se rappelle qu'il y a environ un mois

Voir PROCÈS page 2.

Crise financière à la Fédération des Franco-Colombiens

PAUL DENIS

Selon le journal LE SOLEIL de la Colombie-Britannique, la Fédération des Franco-Colombiens serait dans de mauvais draps après s'être portée garante d'un prêt de l'ordre de 80,000$ accordé au Centre communautaire de l'Okanagan, situé à Kalowna.

La banque a fait main mise sur les avoirs en liquide de la Fédération en attendant que le Centre communautaire puisse rencontrer ses obligations. Cette action a eu des effets graves et immédiats sur l'organisme porte-parole de la francophonie de cette province. Tout le personnel, sauf le directeur-général, une secrétaire et la réceptionniste, a été mis à pied temporairement.

Le président de la Fédération, M. Pierre Lapointe, espère qu'il sera possible de reprendre les opérations normales dès le début mars 1986. Mais entre temps, certains employés auront probablement trouvé des emplois ailleurs.

En plus du fait que les programmes et activités de la Fédération risquent d'être affectés sérieusement, la solution au problème initial n'est pas facile à trouver. La Fédération a fait appel au secours auprès du Secrétariat d'État et espère que bientôt le Centre communautaire de Kelowna pourra trouver les moyens de s'acquitter de sa dette. Mais il restera à la fin que la crédibilité de la Fédération en tant que gestionnaire aura été sévèrement ébranlée.

Ce genre de problème pouvant survenir chez n'importe quelle association, LE FRANCO suivra de près ce dossier et donnera de plus amples détails la semaine prochaine.

Match des étoiles de la L.L.I.E.

Quand la comète de Haley se fait voler la vedette...



De gauche à droite; en haut - en bas: Ralph Houle, Michel Charron, Claude Cornellier, Maurice Aubin, Karry Hamilton, Michèle Genois, Jo-Ann Demers, Denis Couture, Jean-François Gouin, Suzette Lagacé-Aubin, Sylvie Houle, Johanne Beauchamp-Cornellier, Colette Lemay, Manon Fradette, Martin Flibotte, Marc Therrien, Normand Vincent.

• *"J'ai tellement ri que j'en ai des crampes dans les mâchoires."* • *"Je vais revenir à tous les semaines, maintenant. Je n'ai pas le choix, mon épouse a adoré sa première expérience."* • *"Vraiment, c'était un spectacle de première classe!"*

Voir ÉTOILES en page 2

Le franco provincial



est à la recherche d'une personne pour travailler à la

Photo-composition et Montage

C'est un poste permanent et à temps partiel. L'employé devra, dans un premier temps, travailler de 16h30 à 21h00 sur semaine et de 9h00 à 14h00 les samedis. Le nombre d'heures variera avec le volume de travail.

QUALIFICATIONS:

- bonne connaissance du français
- bonne rapidité au dactylo
- être capable de travailler avec un minimum de surveillance.
- connaissance et expérience des ordinateurs seraient un atout.

RÉMUNÉRATION:

- commençant à 6.00$/heure selon les qualifications et expérience

DATE LIMITE: 29 janvier 1986

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: aussitôt que possible

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Paul Denis, directeur
LE FRANCO
10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4

ou communiquez avec M. Denis au 423-5672



L'A.C.F.A. régionale de Morinville-Legal

Grande soirée et assemblée annuelle

Date: *le 1er février 1986*
Lieu: *Salle communautaire de Morinville*
Apéritif: *18h00*
Banquet: *18h30*
Assemblée: *Après le banquet*
Danse: *21h00*
Prix d'entrée: *12.50$ chacun*

PENSÉE DE LA SEMAINE

On dit que le chien est le meilleur ami de l'homme, mais le meilleur ami du chien, c'est tout de même ... un autre chien.

Gabriel Paradis



L'A.C.F.A. régionale de Morinville-Legal

est à la recherche d'un

Agent de développement communautaire

Qualifications:
très bonne connaissance de la langue française
connaissance d'ordinateur (préférable)
expérience en planifiction et coordination d'activités
facilité à communiquer avec le public
facilité à travailler en équipe

Heures:
35 heures/semaine

Salaire: à négocier

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 janvier 1986

A.C.F.A. régionale de Morinville-Legal
C.P. 507
Legal (Alberta) T0G 1L0
961-3665

Autoroute électronique

Participez à notre concours mensuel!

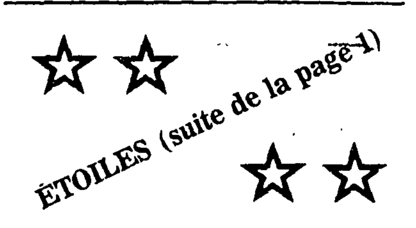
Vous pouvez gagner une fin de semaine pour deux offerte par l'hôtel Westin d'Edmonton (chambre et "brunch" le dimanche matin). Le prix comprend également un certificat-cadeau de cent dollars du magasin Hairloom à West Edmonton Mall.

Date du tirage: le 31 janvier 1986

N'oubliez pas le concours final, au mois de mars, qui vous permettra de gagner une semaine pour deux dans la ville de Québec (transport, hôtel et repas), offerte par le Bureau du Québec à Edmonton.



Vendredi à 18h30 à l'antenne de Radio-Canada



Ce ne sont là que trois commentaires parmi la centaine que j'ai recueillis vendredi dernier suite à la première rencontre d'étoiles de la Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton. Et comme première, ç'en fut toute une: Plus de 140 personnes, les caméras de télévision, un maître de cérémonie plus-que-parfait (du subjonctif) et deux équipes survoltées se sont rassemblées au Théâtre Popicos pour créer un atmosphère de fête.

Les "Trous Noirs" (dont le cri de ralliement "Bonne Fête Maurice" soulignant le Xe anniversaire de naissance de Maurice Aubin) ont exécuté une poussée de dernière période pour vaincre les "Comètes Blanches" 8-4. Du jeu imaginatif de la part des trois étoiles, Michèle Genois, Jo-Ann Demers et Martin Flibotte, un arbitre enseveli par les boules de papier, un éclairage spécial pour l'éclairagiste Pierre-Paul qui en était à sa dernière rencontre et une foule enflammée qui s'est amusée à faire la vague et à chanter ont ponctué cette rencontre.

Vraiment, tout était parfait. Le seul commentaire négatif qu'on pourrait faire suite à cette rencontre? C'est dommage qu'il faille maintenant attendre un an avant d'avoir une autre joute d'étoiles! Remarquez, c'est mieux que Haley qui ne reviendra que dans 75 ans!

Cependant, bien qu'il faille attendre un an pour la prochaine partie d'étoiles, soyez sans crainte nous n'aurons pas tant de temps à attendre pour voir une excellente joute d'improvisation. En effet, cette semaine, ***vendredi le 17 janvier 1986 à 20h00,*** vous pourrez assister au match mettant au prise les ***Imposchtroumpfs de Francophonie Jeunesse de l'Alberta*** aux ***Grisbouillard de la Librairie Le Carrefour.*** *C'EST UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!*

CLAUDE CORNELLIER

PROCÈS (suite de la page 1)

l'avocate d'Edmonton, Me Mary Moreau présentait un plaidoyer en ce sens devant le magistrat. Celle-ci estime que la décision pourrait être connue d'ici la fin du mois de janvier.

Stupéfait de la réaction favorable de la Couronne à leur demande, Me Arès a imputé ce "changement d'attitude historique" à la venue sur la scène politique du nouveau Premier ministre albertain M. Don Ghetty. Me Arès attribue à l'homme politique une ouverture d'esprit "plus large" que son prédécesseur et qui aurait pu favoriser ce dégel. Par les années antérieures, déclare-t-il, l'idée d'un procès en français avait fait l'objet d'un blocage systématique de la part du Procureur général de l'Alberta.

Me Arès fait valoir qu'au lieu de faire preuve de bonne foi face à la requête présentée par les avocats de la défense, la Couronne aurait pu prétexter la démarche en cours dans le cas Paquette afin de justifier un refus. On sait en effet que l'affaire Luc Paquette risque d'aller en appel.

Rejointe pour connaître sa réaction face à la décision du juge Miller, Me Mary Moreau, défenseur de Luc Paquette a également déclaré qu'il s'agissait là d'un "moment historique". Celle-ci considère que la décision Sinclair en juillet dernier et octroyant un juge bilingue à un accusé a été capitale dans la présente affaire.

Interrogée à savoir si elle partageait les convictions de Me Arès quant à un changement de cap au sein du gouvernement albertain, celle-ci allègue qu'on pourra vérifier la validité de cette affirmation dans les prochains mois selon le comportement qu'adoptera alors le Procureur général devant les nouveaux cas similaires qui lui seront présentés.

ANNUAIRE 1986

L'ANNUAIRE DES ORGANISMES ET COMMERÇANTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA parraîtra au mois de **MARS** *prochain.*

Pour y inscrire le nom de votre organisme ou de votre commerce et pour y acheter une annonce; communiquez dès maintenant avec:

LE FRANCO au numéro

423-5672

Ici-Edmonton



L'ACFA régionale d'Edmonton

est à la recherche

1) d'animateurs d'ateliers

- pour des enfants de 3 à 5 ans)animateurs avec expérience seulement)
- pour des enfants de 6 à 12 ans

2) de professeurs de musique
(tout instrument et tout niveau)

PRÉ-REQUIS:

- capable de s'exprimer de façon courante en français
- savoir travailler en collaboration avec des enfants
- être dynamique et responsable

Contactez Gisèle au 469-6607 entre 9h00 et 16h30



L'ACFA régionale d'Edmonton

vous invite à son

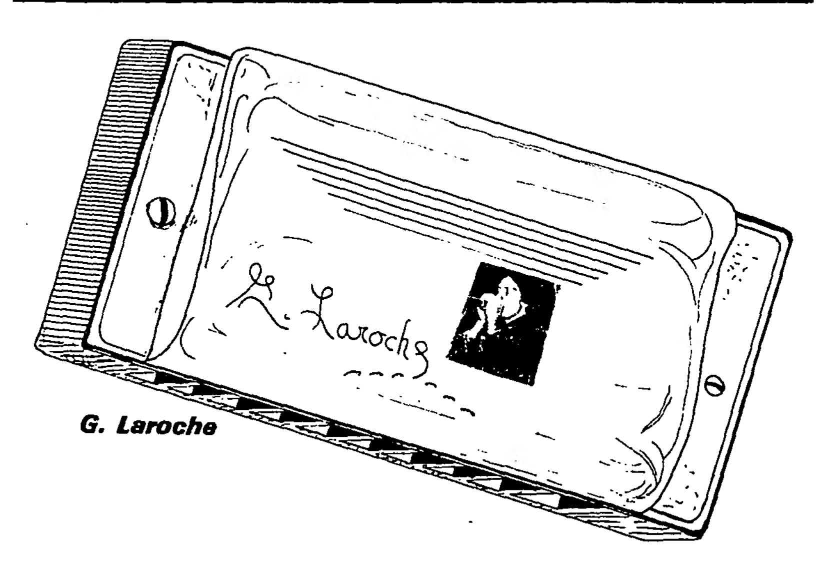
Assemblée annuelle

- Rapport de toutes les activités de '85 *et y'en a eu!...*
- Rapport financier *non pas ha! ha! ha! IL est pas pire...*
- Un mot de notre président *peut-être deux, si vous êtes sage...*

Dimanche le 26 janvier 1986
à 13h00
au Centre de Rencontre de l'ACFA

Suivi d'un vin et fromage

Tout le monde est bienvenu...



en spectacle le 25 janvier à la Boîte à Popicos

Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton

***LES IMPOSTROUMPFS** FJA*
VS
***LES CAMPS-10-RATONS** ACFA*

VENDREDI LE 24 JANVIER à 20h00

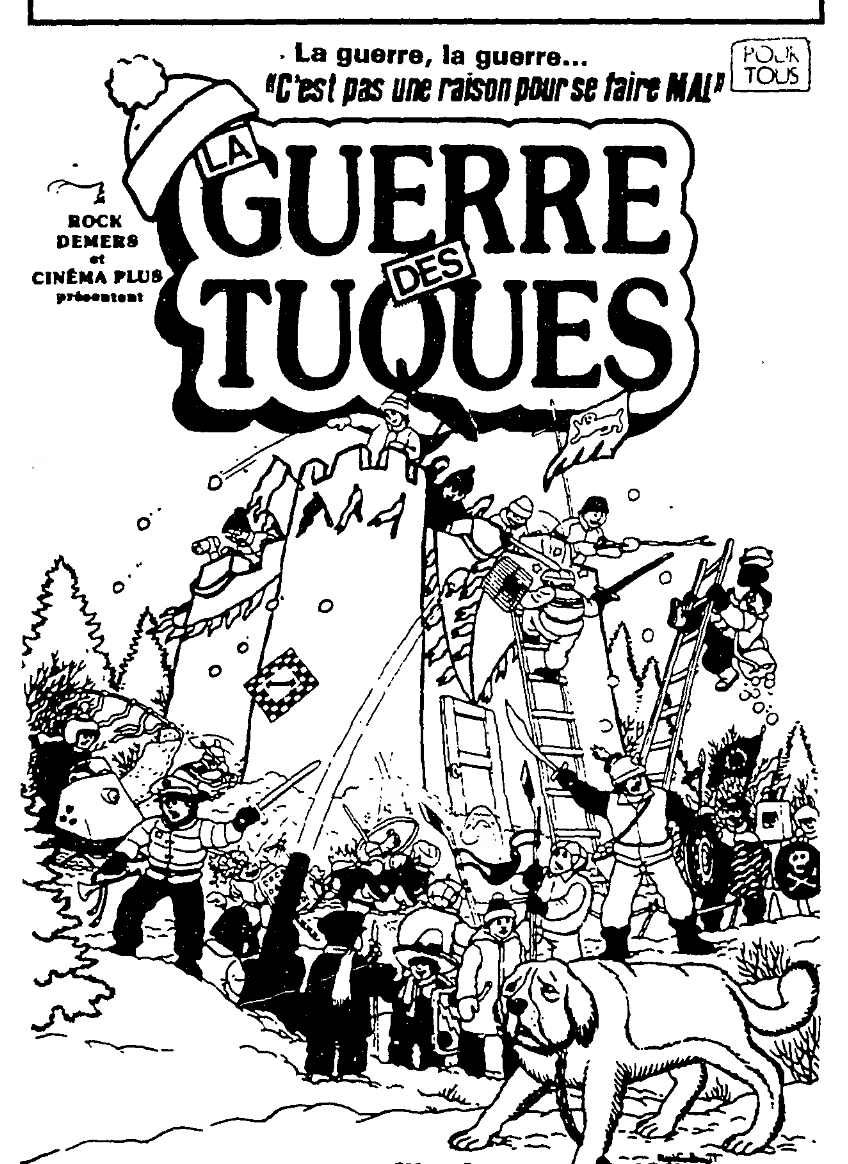
Théâtre à Popicos
8520 - 91 rue Edmonton
469-7193

Entrée: 3.00$
2.50$

KATIMAVIK

Katimavik, une organisation de jeunes travailleurs volontaires aidant divers organismes francophones d'Edmonton, est à la recherche de familles d'hébergement.

Si vous voulez donner l'occasion à un ou une jeune adulte (17-21 ans); venant de l'extérieur de la province, de vivre une expérience unique dans votre famille pendant la période du 2 au 22 février. Veuillez contacter les bureaux de l'ACFA régionale au 469-4401 ou appeler Guy Gagnon, agent de groupe au 469-5382. Nous nous ferons un plaisir de vous donner toutes les informations requises.



AU CINÉ-CLUB d'Edmonton

23 JANVIER
THÉÂTRE O.N.F.
10031 - 103 avenue

19h30

Prix d'entrée: 3.00$

La 37e Cabane à Sucre? Soyez en!

Il est encore temps de joindre l'équipe dynamique de la Cabane à Sucre '86.

Que vous soyez intéressé dans le domaine sportif ou de l'animation théâtrale, que vous aimiez aider dans les cuisines tout comme dans les différents kiosques, que vous désiriez rester en contact avec le publique en servant boissons et collations, ou encore que vous possédiez ce don de l'organisation qui rendrait responsable d'un bâtiment, il y a de la place pour vous!...

Contactez sans délai Sonia au 469-4401.

Hommage au personnel

Soirée dansante & Piano Bar à 20h30

Vendredi 14 février
à l'école Maurice Lavallée
8828 - 95 rue

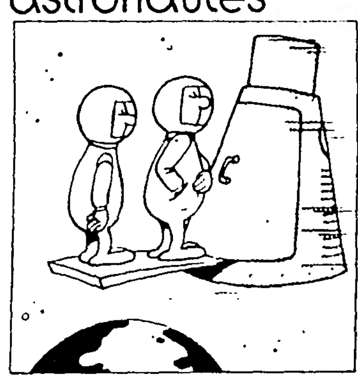
Billets disponibles:
- *bureau central de l'école Maurice Lavallée,*
- *centre d'éducation permanente de la Faculté St-Jean*
- *bureau de l'ACFA régionale*

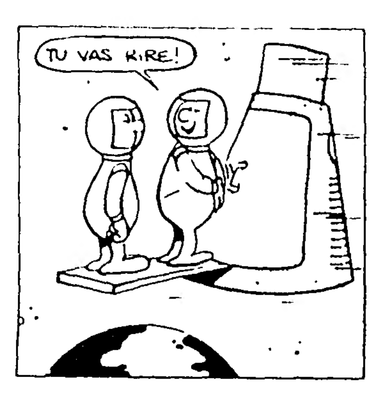
Coûts: 15$ par couple
7.50$ chacun

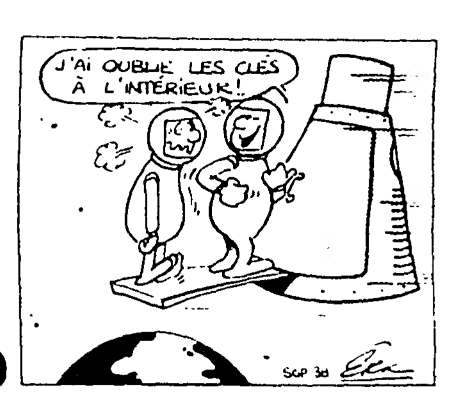
Cette soirée organisée par le Comité de parents de l'école Maurice Lavallée est ouverte au public.

humour

astronautes







Francopinion

Editorial

Les services fédéraux en français

Selon M. Benoit Bouchard, Secrétaire d'État, le gouvernement central a changé radicalement son approche vis-à-vis la promotion du bilinguisme à travers le Canada.

Contrairement à l'ancienne administration de Pierre Trudeau, celle de Mulroney aurait décidé de ne plus embêter les provinces en essayant de les forcer à offrir des services en français à leur minorités francophones. En revanche, le gouvernement veut s'assurer que les francophones reçoivent les services auxquels ils ont droit au niveau fédéral.

L'idée n'est pas mauvaise pour le moment. D'une part, même les pressions du gouvernement libéral n'ont pas réussi dans le passé à faire bouger les provinces dans ce domaine, et surtout pas dans l'Ouest canadien. D'autre part, il est grand temps que les services auxquels ont droit les francophones en provenance des ministères fédéraux, sociétés de la Couronne et des services judiciaires soient accordés sans exceptions et sans excuses.

On est tanné de se faire servir des excuses, de se faire dire que la Société des postes a des problèmes de syndicat, que l'employé bilingue est à la pause-café, que le service n'est pas offert parce que la demande n'est pas assez élevée, que ... et on en passe.

Les services ne sont pas offerts, puis les francophones finissent par s'y désintéresser. Or, c'est exactement le contraire qu'il faut. Si M. Bouchard est sérieux dans ce qu'il propose, nous pouvons croire à des améliorations formidables à ce chapître. D'ici peu de temps, les francophones auront accès à tous les services du gouvernement canadien en français.

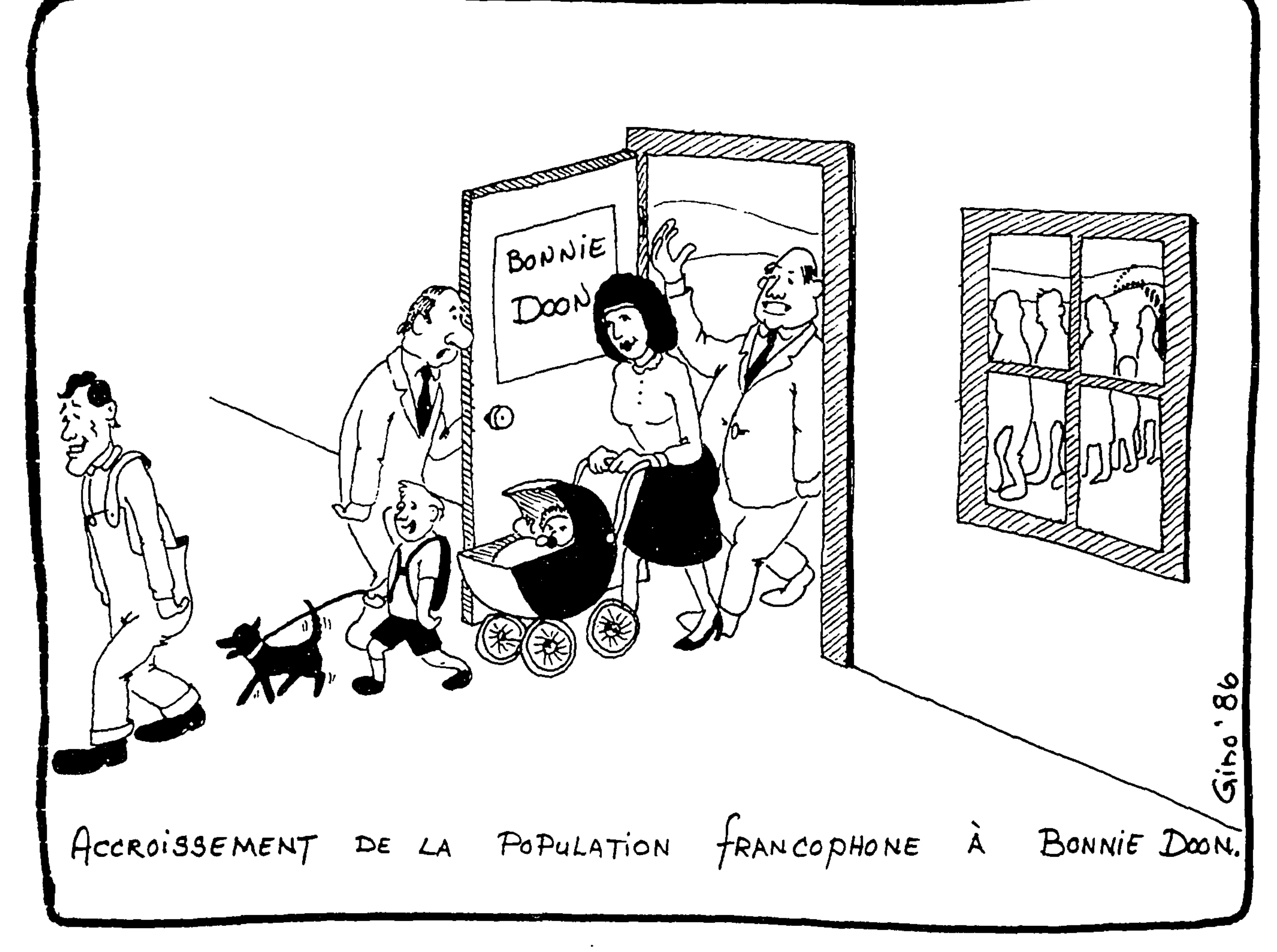
Evidemment, cela suppose que le gouvernement fera de la publicité à travers le pays pour annoncer tous ces services en français et que les différents ministères et sociétés feront ce qu'on appelle communément "l'offre active", pour que les francophones puissent en prendre connaissance d'abord, puis s'habituer à s'en servir petit à petit, car c'est difficile de remettre en marche ce qui n'a pas fonctionné depuis des décennies.

Voilà justement un dossier important pour les régionales de l'Association canadienne-française de l'Alberta et pour bien d'autres organismes qui préparent présentement leurs demandes de subventions, devant être acheminées au Secrétariat d'État luimême à la fin février. Sûrement M. Bouchard appuierait un projet qui cadre si bien avec les objectifs qu'il a lui-même énoncé.

D'autant plus qu'il a besoin de savoir qui sont les véritables récalcitrants face au programme du bilinguisme officiel. Les régionales n'ont qu'à mettre sur pied un comité de promotion et de surveillance avec le mandat de faire connaître les services auprès de leurs membres et leur population, de vérifier régulièrement et systématiquement les services offerts et de présenter des plaintes au bureau du Commissaire aux langues officielles. Il faudra sans doute une subvention substantielle pour faire tout ce travail.

Plus tard, il faudra bien que le fédéral accepte à nouveau de pousser les provinces dans le dos pour faire avancer le bilinguisme officiel. Elles ne marcheront pas loin seules dans cette direction.

PAUL DENIS



ACCROISSEMENT DE LA POPULATION FRANCOPHONE À BONNIE DOON.

Billet

Manifeste pour une guérilla judiciaire

VIETNAM 1975 — Les troupes viet-congs en ce 30 avril au soir brûlent les quelques drapeaux américains oubliés au moment de la grande débandade. Le symbolisme est patent. David a finalement vaincu le grand Goliath; la guérilla a eu raison de la grande guerre à l'américaine.

Deux cent cinquante ans plus tôt, dans les maquis de la Nouvelle-France, quelques canadiens assistés d'alliés amérindiens frappent sournoisement l'adversaire britannique lors d'un raid militaire. Ils ne le savent sans doute pas mais il viennent de commettre ce que des confrères latino-américains appelleront beaucoup plus tard un acte de guérilla. Pour l'heure, attaquer les troupes britanniques par embuscades lors de brèves expéditions s'appelle pratiquer la petite guerre ou encore s'exercer à la guerre à l'indienne.

Ce type de lutte armée leur convient. C'est leur atout. Ils connaissent beaucoup mieux le terrain que l'ennemi et de toute évidence ne feraient pas le poids pour combattre de front une armée britannique aussi bien rôdée. La petite guerre reste donc l'arme des démunis.

Démunis peut-être comme l'est actuellement cette communauté fragile et peu nombreuse que forme les Franco-Albertains et qui vérifie sa faiblesse à chaque fois qu'elle affronte cette machine politique extrêmement bien huilée que constitue le gouvernement albertain.

Tout comme leurs aïeux, les Franco-Albertains connaissent leur territoire. Ils ont des droits: en éducation, dans le domaine de la justice, au niveau des services gouvernementaux, etc. De plus, ils ont une histoire: celle des premiers arrivants.

Le moment est donc opportun, je crois, de lancer ici l'Opération Thémis. Baptisée ainsi du nom de la Déesse grecque de la Justice, l'Opération Thémis ne doit cependant pas, malgré qu'elle emprunte les techniques de la guérilla, être reliée à une quelconque forme de lutte armée. Il ne s'agit pas de faire des Franco-Albertains des guerilleros bercés dans un romantisme rouge à la Che Guevara. Après tout, comme dirait l'autre: "On n'est pas au Salvador ici!"

L'Opération Thémis consiste plutôt à lancer, à l'échelle de l'Alberta, une campagne visant à prendre d'assaut et par surprise les tribunaux provinciaux. Au moment où les manchettes signalent la "possibilité théorique" d'obtenir un procès totalement en français dans cette province, il est en effet temps de réagir. On doit donc faire basculer cette "possibilité théorique" dans le champ du réel, du concret, du définitif.

Il nous faut pour cela assaillir, comme à la petite guerre, la bureaucratie et la justice récalcitrante et exiger à chaque fois que l'on comparaît devant un tribunal, d'obtenir son procès ou son enquête totalement en langue française.

Vous avez des amis, des parents, des connaissances qui ont commis, par "mégarde" bien sûr, une quelconque action criminelle et doivent maintenant en répondre devant la justice? Incitez-les à demander que l'enquête préliminaire ou le procès se déroule en français. A l'heure actuelle, le moins qu'ils peuvent obtenir c'est un ajournement (pas si mal). La raison: chez le Procureur général en ce moment on perd la tête avec ces causes pour le français langue de tribunal et qui sont à la remorque les unes des autres.

Et puis, pourquoi ne pas tenter aussi votre chance en demandant, si vous avez commis une infraction au niveau civil (style excès de vitesse) d'avoir votre procès en français? Là également vous courez la chance de décrocher un ajournement de plusieurs mois...

Quand l'appareil judiciaire albertain sera assez déboussolé par l'envahissement soudain de toutes ces demandes, il devra un jour ou l'autre baisser pavillon et vous donner gain de cause. Et cela ne vous aura pas coûté plus cher qu'un procès en anglais. Les causes-locomotives coûteuses ayant déjà démarré avant vous.

Une fois que l'opération de guérilla Thémis aura réussi dans le champ miné de la Justice, alors il faudra s'attaquer à d'autres forteresses unilingues. Car le dicton le dit: "Nous aurons gagné une bataille mais pas la guerre."

YVES LAVERTU

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres des Associations canadienne-française de l'Alberta régionale d'Edmonton et Calgary sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent le Franco.

Éditeur - Directeur: Paul Denis
Rédacteur en chef - Journaliste: Yves Lavertu
Administration: Louise McKnight
Photo-composition - abonnements: Sylvie B. Guillette
Montage: Gina Finotti

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Les nouvelles de Calgary



Bienvenue à Calgary

Alain Comeau au Secrétariat d'État

PIERRE GRANGER

CALGARY — C'est avec plaisir que nous ac^ueillons parmi nous un Aca en de Nouvelle-Écosse qui vient occuper, comme remplaçant par intérim de Patricia Hawkonson, le poste de directeur du district Alberta-Sud au Secrétariat d'État.

Alain Comeau, natif de Comeauville (N.-É.), est entré au service du Secrétariat d'État à Halifax, où il occupait depuis cinq ans le poste d'agent de développement auprès des groupes francophones. Bien que ses responsabilités à Calgary ne se limitent pas aux groupes francophones, il leur porte quand même un intérêt spécial. Il s'est déjà rendu à plusieurs de leurs réunions à Calgary et il a hâte de visiter les groupes des autres villes. Nous sommes heureux de l'accueillir à la fois comme compatriote et comme représentant du gouvernement.

Ses premières impressions de notre ville sont excellentes. Il a été particulièrement frappé de l'amabilité des gens et de l'aspect tout neuf de Calgary comparativement à Halifax. Il es mbé en amour avec les Rocheuses et veut apprendre à skier. Pour ce qui est des groupes francophones, il les trouve évidemment moins homogènes qu'en Nouvelle-Écosse où il n'y a pas eu de fluctuations démographiques et économiques comme en Alberta. Par contre, il dit que les problèmes auxquels font face à tous les francophones en situation minoritaire sont à peu près les mêmes: dans les deux provinces, c'est celui de l'éducation qui vient en première place.

Alain Comeau détient un B.A. en éducation et un certificat en animation sociale de l'université Sainte-Anne (Pointe-à-l'Église, N.-É.). Sa présence parmi nous se fera certainement sentir, tant par sa contribution personnelle que par son influence sur le plan professionnel. Comme membre actif de notre communauté, il nous aidera à faire de grands pas en avant.

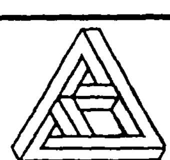

Alain Comeau

Annonces

Micheline Paré, pour des sessions de développement du personnel. Pour de plus amples renseignements téléphonez au 281-9363.

La pré-maternelle l'ARC-EN-CIEL située au 1010 - 21 avenue s.e. pour enfants de 3 à 5 ans (français langue première). Pour inscriptions et renseignements Claudette Birse 278-2572 ou Lyse Carignan 932-6205.

La garderie Pommes de Reinette pour enfants de 3 à 12 ans (temps plein ou partiel, service avant et après école). 1010 - 21 avenue s.e.. Pour inscriptions et renseignements communiquez avec Marie-Paule au 263-8630.



La Société littéraire francophone de l'Alberta

présentera

le vendredi 24 janvier 1986

à 20h00

à la MAISON FRANÇAISE DE CALGARY
4416 - 16 rue sud-ouest

UNE CAUSERIE AVEC LE DR GÉRARD STHÈME de JUBÉCOURT

professeur au département de français, italien et espagnol de l'Université de Calgary

«La Civilisation française de la Renaissance»
avec projection de diapositives

Au cours de la soirée le Docteur Glen Campbell du même département de l'Université de Calgary présentera aux membres de la Société des extraits du (Volume #4 Poésie) de l'oeuvre "Les écrits complets de Louis Riel".

Francophonie Jeunesse de l'Alberta

Convocation des membres

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA

Date: *25 janvier 1986*
Heure: *18h00 (6h00)*
Où: *au sous-sol de la Villa Jean Toupin*
101, 1809 - 5 rue sud-ouest
Calgary (Alberta)

Sujets: *Rapport annuel et financier pour l'année 1985-86*
programmation et budget pour année 1986-87
élection du conseil d'administration de FJA à Calgary

Le tout sera suivit d'une danse au sous-sol de l'église Ste-Famille
1719 - 5 rue sud-ouest
Calgary (Alberta)

Heure: *20h00 (8h00)*
Coût: *3.00$ pour les membres de FJA*
4.00$ pour les non-membres

Bienvenue à toute la communauté francophone de Calgary
C'est une occasion de fêter ensemble

Recherchons moniteurs/monitrices

L'école Branton Junior High est à la recherche de moniteurs/monitrices pour accompagner les jeunes dans des camps d'immersion. Les élèves sont des élèves de la 7e année. Les moniteurs devront assister les professeurs en ce qui concerne la surveillance et la discipline lors des activités prévues, pendant les repas et le soir dans les dortoirs. Une réunion entre professeurs et moniteurs aura lieu avant les camps afin de vous informer.
Renseignements: Jocelyne Hampton 289-0273.

Dates: du 4 au 7 février 1986 (immersion continue)
départ le mardi vers 16h00
retour le vendredi après-midi

du 25 au 28 février 1986 (immersion tardive)
départ le mardi vers 16h00
le retour le v---^edi après-midi

Lieu: Pioneer Lodge

Ligue Locale d'Improvisation de Calgary

présente

Le 24 janvier 1986 à 20h00

Les Shoes Clacks *du Club Français de l'U of C*

VS

Les Folies-Magiques *de l'ACFA de Calgary*

au Sous-sol de l'église Ste-Famille
1719 - 5 rue sud ouest

Tout le monde est bienvenu!

Commentaires du public sur les compétitions de ski dans les parcs

Parcs Canada demande au public de formuler des commentaires sur la tenue de compétitions nationales et internationales de ski dans les parcs nationaux. M. P.A. Thompson, directeur des Parcs nationaux, a déclaré que les commentaires du public aideront 'arcs Canada dans l'élaborati... ... règlements sur la tenue de t... compétitions dans les parr ... ionaux.

Les directives actuelles de Parcs Canada imp ent une limite au nombre de compétitions de ski qui peuvent avoir lieu dans les parcs nationaux.

Lors d'une réunion de groupes d'intérêt, en juillet dernier, on a recommandé qu'aucune limite ne soit imposée sur le nombre de compétitions de ski dans les parcs nationaux, et ce pour une période d'essai de cinq ans. On a proposé que les lignes directrices de l'Association canadienne de ski et de la Fédération internationale de ski servent à diriger les compétitions nationales et internationales de ski, sauf les compétitions olympiques, qui se dérouleront dans les parcs nationaux.

Le public a jusqu'au 31 janvier 1986 pour soumettre ses commentaires qu'il doit faire parvenir au Directeur des Parcs nationaux, Parcs Canada, Ottawa (Ontario) K1A 1G2.

* * * * * *

L'inventaire étant terminé, venez voir notre belle sélection de livres, disques et cassettes. Nouveautés dans les livres et disques.
VENTE: 25% de rabais su cartes de Noël, agenda et gilets.
Si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez nous nous ferons un plaisir de le commander!

Venez supporter l'équipe "Les Folies-Magiques" commanditée par l'ACFA régionale de Calgary. Le 24 janvier à la salle paroissiale Sainte-Famille à 20h00.

Extraordinaire
par Claude Roberto

Habiller petite

Oui, on peut suivre la mode malgré sa petite taille et... porter des rayures, des carreaux, des imprimés et des décolletés. Même les extravagances sont permises pour les soirées sophistiquées. Il suffit d'être sélectif et de choisir une taille appropriée.

"N'ayez pas peur d'essayer des nouveautés, de casser les règles, de ne pas vous fier aux idées établies, d'être fière de vous. La grandeur, c'est relatif, c'est une question de point de vue, c'est dans la tête," m'a dit une "petite".

Bien sûr il faut encore éduquer certains dessinateurs pour qu'ils ajustent tous les styles en vogue aux petites proportions. Ainsi il y a beaucoup de choses à faire au niveau des fourrures qui souvent doivent être raccourcies, ce qui implique un surplus dans le prix. Même l'attitude de certaines personnes, en dehors du milieu de la mode, classe à part les petites.

Heureusement on note une évolution. Dans les magasins à rayons et les boutiques, on voit actuellement des ensembles avec vestes et jupes, de ravissantes robes imprimées, des lainages confortables et pratiques pour le bureau. Accompagnés de pantalons fuseau, les chandails — larges aux épaules et longs sur les hanches — se portent comme tenue de ville, de détente ou de fin de semaine.

Dans certaines boutiques, il n'existe donc pas de différence notable entre les "petites" et les "grandes". Tout est question de goût. Il faut que les vêtements et les bijoux soient en proportion avec le corps. Bien révolu le temps où les femmes de petite taille devaient s'habiller au rayon pour enfants ou adolescentes!

Il existe cependant quelques trucs à connaître. En ce qui a trait aux couleurs, le choix est vaste. Il suffit de les garder dans les mêmes tons puisque la continuation de couleurs donne une impression de longueur, par opposition à un contraste qui raccourcit. Quelques exemples de continuation: du bleu marine avec du mauve, du noir avec du mauve. Porter une jupe ou pantalon bleu marine avec une blouse blanche dont le col serait du même ton que le pantalon ou la jupe donne un effet saisissant.

Autre détail qui permet d'allonger les jambes: coordonner ses bas et chaussures dans les mêmes tons. A noter qu'il vaut mieux ne pas porter des talons plus hauts que trois pouces, pour ne pas donner l'impression de déséquilibre.

En choisissant un vêtement, on doit faire attention particulièrement aux épaules, à la ligne du buste, aux manches et aux poches. En autant que les proportions sont respectées, la longueur importe peu: une petite femme paraît aussi bien en mini qu'en maxi.

Somme toute, rien n'empêche une femme de taille en-dessous de la moyenne d'être élégante et à la mode.



Spordinaire
par Claude Cornellier

Question d'évolution ou de révolution?

Il existe un vieux dicton qui dit "L'occasion fait le larron". (Peu importe son origine pour le moment). Il me fut donné la chance, la semaine dernière, de visiter nos amis de la radio et quelle n'était pas là l'opportunité idéale de discuter hockey avec Daniel Berti de CHFA.

Voyez-vous, Monsieur Berti avait, au courant de la semaine, demandé à Jacques Beauchamp, chroniqueur sportif montréalais bien connu, de nous donner sa version des faits quant à la différence qui existe présentement entre les Oilers d'Edmonton et les Flames de Calgary. Et bien que je respecte énormément Jacques Beauchamp, je pense qu'il a manqué le bateau en comparant les Oilers et Wayne Gretzky aux Bruins de Boston avec Bobby Orr. Beauchamp dressait le parallèle entre les deux ères, soulignant qu'on faisait la différence de la même façon que Gretzky le fait aujourd'hui.

Mon opinion est différente. Lorsque Bobby Orr est arrivé sur la scène professionnelle, il a changé beaucoup de choses. On n'était pas habitué à voir un défenseur offensif, par exemple. Et cette soudaine arrivée a transformé le jeu. Les autres équipes ont dû s'adapter pour éviter que les Bruins deviennent une dynastie (ils n'ont d'ailleurs remporté qu'une seule Coupe Stanley!).

Et ce style fut par la suite dépassé par l'arrivée des "Broad Street Bullies" de Philadelphie. Dès le début des années '70, la finesse de Orr a fait place aux "muscles" de Saleski, Kelly, Schultz, Van Imp, Dornhoffer et compagnie. Encore une fois, ce fut la capacité de Fred Shero et de son organisation de prévoir ce changement et de s'équiper en conséquence qui a permis aux Flyers de dominer le monde du hockey.

Cette domination ne dura que deux ans. Scotty Bowman réussit à contrer les gros bras des Flyers en donnant à ses Canadiens de Montréal un tout nouveau système axé sur la discipline. La technique du 2-1-2, c'est-à-dire deux joueurs pratiquant un échec-avant et un troisième attaquant jouant le rôle de maraudeur, enraya les Flyers et alla jusqu'à embêter les rapides Soviétiques en 1976.

Cette technique fit d'ailleurs la pluie et le beau temps pendant près de dix ans, puisque les Islanders de New-York l'ont utilisée à merveille pour remporter quatre coupes d'affilée. Jusqu'à ce que Glen Sather et Wayne Gretzky (pas nécessairement dans cet ordre) fassent leur apparition. Du hockey discipliné, serré, on est passé au hockey rapide, basé sur la rapidité d'exécution.

Bien sûr, il a Gretzky. Mais les Coffey, Kurri, Messier, Anderson et compagnie n'ont pas de pareils dans la ligue à l'heure actuelle, au niveau de la rapidité. On voit donc certaines équipes, telles Montréal et Québec, changer leur style pour s'adapter à ce nouveau hockey. Et tant que ces équipes ne parviendront pas à contrer ce système, les Oilers domineront le hockey.

Et si vous prenez la peine de regarder où sont rendus les 'innovateurs' des 20 dernières années, vous constaterez que Harry Sinden recherche encore des "boeufs" à Boston, que Fred Shero n'a plus sa place dans la LNH et que Scotty Bowman et Al Arbour continuent, sans aucun succès, à essayer de remporter la victoire grâce à une défensive hermétique.

L'occasion fut belle pour la larron Sather et il en reçoit aujourd'hui une belle récompense.

Bonne Semaine!

Le Carrefour d'Edmonton: toujours à la page

JEAN GAUTHIER

Il y aura bientôt 3 ans La Librairie Le Carrefour emménageait dans de nouveaux locaux situés dans le secteur Garneau du côté sud d'Edmonton.

Ce fut en grandes pompes qu'on célébra alors la réouverture de la librairie. L'avenir s'annonçait prometteur. Malheureusement à l'automne 1985, un incendie, une inondation et une fermeture de 3 mois de la librairie allaient constituer une page relativement sombre de l'histoire de ce commerce. Tant et si bien, qu'à l'aube de la nouvelle année, le personnel du Carrefour d'Edmonton ainsi que sa clientèle ont un souhait commun; le retour à la normale.

En plus du remue-ménage causé par les événements de l'automne dernier, la librairie s'apprête à mettre en branle un nouveau projet en plus de continuer à offrir un service de classe à une clientèle en mutation constante.

D'abord parlons brièvement de ce nouveau projet. Par le passé, Le Carrefour d'Edmonton avait effectué des expositions dans certaines écoles. Mais, le temps, les ressources, le coût ainsi que les besoins croissants de la «communauté» estudiantine en matière culturelle en français, incitèrent Le Carrefour d'Edmonton à modifier sa démarche. Ainsi, avec l'appui financier du Secrétariat d'État la librairie débutera très bientôt un programme d'expositions de livres et d'animation culturelle. Afin de mener à bien ce programme de portée provinciale, notons qu'une personne (Suzanne St-Denis) a été embauchée à titre de responsable.

Ensuite abordons quelques aspects de la mutation de la clientèle de la Librairie Le Carrefour d'Edmonton.

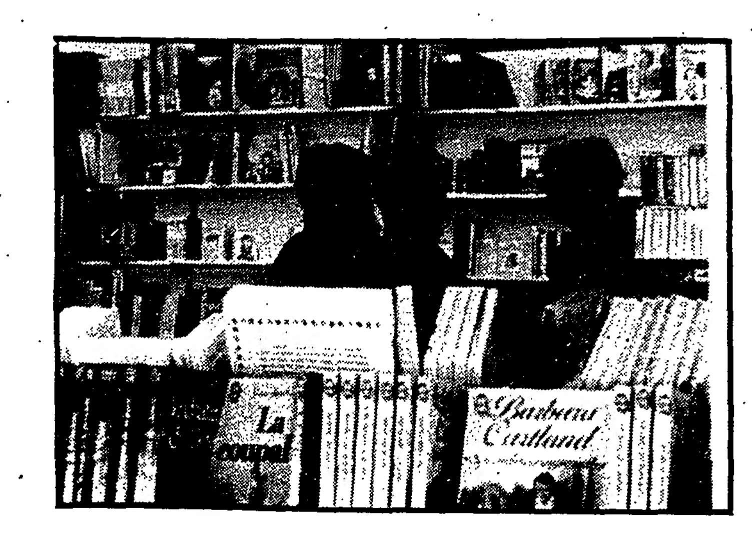
Lorsque créée, il y a de cela environ 10 ans la librairie s'était donnée comme but principal de répondre aux besoins des Franco-albertains. Cependant, depuis quelques années, la clientèle anglophone n'a cessé, de croître, ceci dû principalement à la popularité des programmes d'immersion en français et aussi à l'engouement d'un nombre croissant d'anglo-albertains (étudiants universitaires et adultes) pour la langue de Molière.

Selon une étude de marché effectuée par la librairie en 1981, la clientèle anglophone d'alors constituait 11.5% de la clientèle totale de ce commerce. Aujourd'hui, la gérante du Carrefour d'Edmonton, Claire Lafrenière, interrogée à ce sujet estimerait que "la clientèle anglophone représente maintenant de 30 à 35% de notre clientèle. Si l'on se fie à ces dernières statistiques officieuses, en l'espace de 5 ans la clientèle anglophone du Carrefour d'Edmonton aurait augmenté de plus de 200%.

Par ailleurs, la clientèle de cette librairie à ses débuts était composée de particuliers. Aujourd'hui les collectivités (écoles, bibliothèques) se sont ajoutées aux particuliers et ce en très grand nombre. Ainsi aux dires de la gérante du Carrefour, ces collectivités représenteraient; "plus de la moitié des ventes du Carrefour".

Étant principalement formée de professionnels de l'éducation (professeurs, bibliothécaires, conseillers pédagogiques), la clientèle des collectivités se veut de plus en plus exigeante auprès du personnel de la Librairie Le Carrefour d'Edmonton. Ce dernier, dont l'un de ses fleurons (François Mercure) responsable du service au détail nous "quittera" sous peu, a su se montrer à la hauteur avec la clientèle des collectivités comme celle tout entière de la libraire.

Bref, la Librairie Le Carrefour d'Edmonton témoigne d'une vitalité et d'une maturité. Plus que jamais, la librairie se situe à l'avant plan du développement de la francophonie albertaine, et ce, pour longtemps nous l'espérons.



Échos-de-Rivière-la-Paix

Des personnalités du monde scolaire et politique au rendez-vous de l'assemblée de l'ACFA

SIMONE LABERGE

Les Turcotte, Landry, Laurencel, Lamoureux seront là, présents, lors de la Journée Annuelle de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, le 25 janvier.

Le directeur de l'école Maurice Lavallée, Léo Turcotte, viendra livrer les secrets d'une école francophone... il parlera de son expérience à la première école francophone... et aussi de la grande importance de la francisation du milieu scolaire...

Monsieur Turcotte est bien connu de la région, puisqu'il est originaire de Falher, et possède son B.A. en Histoire et Géographie et son R.P.A.D. en éducation.

Il a enseigné à Routhier de '72 à '74, à J.H. Picard de '74 à '82, à St-Stanislaus de '82 à '84, et, depuis '84 il est directeur de Maurice Lavallée. Il possède donc un important bagage de connaissances et d'expériences qu'il voudra partager avec tous au cours des ateliers, de 13h à 15h, le 25 janvier.

Rodrigue Landry, professeur agrégé de l'Université de Moncton, s'entretiendra de l'acquisition de la langue maternelle en milieu minoritaire et en milieu majoritaire.

Le conférencier traitera plus spécialement du rôle de l'école et du milieu familial dans le but d'atteindre un haut niveau du bilinguisme en milieu minoritaire...

Monsieur Landry a produit une vingtaine de publications et une douzaine de documentaires, traitant de tout ce qui touche à l'éducation.

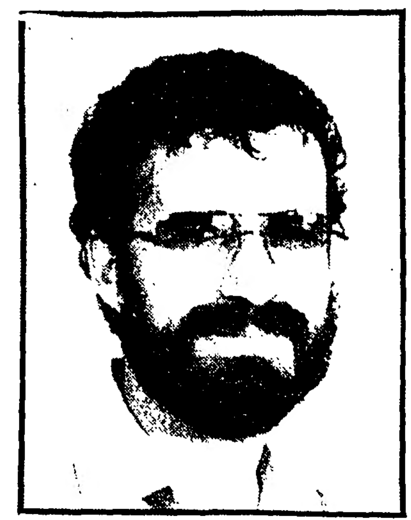
Rodrigue Landry parlera de tout celà et plus encore le 25 janvier.

Ubald Laurencel, représentant du Secrétariat d'État, pour sa part parlera du protocole d'ententes entre le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde.

Ces ententes ont pour objectif d'offrir aux membres de la collectivité minoritaire d'expression française, ou anglaise, la possibilité de se faire instruire dans leur langue maternelle...

Il expliquera comment le gouvernement du Canada est disposé dans le cadre d'ententes bilatérales avec les gouvernements des provinces, à contribuer aux coûts supplémentaires qui sont inconnus par les provinces pour le maintien et le développement de programmes dans la langue de la minorité...

Monsieur Laurencel donnera son exposé et atelier de 10h à 12h, le 25 janvier au Collège de Falher.



Rodrigue Landry

Raymond Lamoureux originaire de McLennan, donc bien connu de la région de par ses diverses implications antérieures, président de l'ACFA régionale, professeur, directeur et surintendant, etc, livrera les trouvailles de son projet de recherche sur CAPS, c'est-à-dire "Culture et Ambiance dans le programme scolaire."

CONNAÎTRE ET GRANDIR...

Centre de l'éducation permanente

Le cours de l'AMBULANCE ST-JEAN sera donné dans la région de Smoky River, soit à Falher ou Girouxville en février prochain.

Le cours de l'introduction à l'ordinateur pourra être offert aux gens intéressés de St-Isidore, Marie Reine et Peace River en février, mars prochain s'il y a au moins 8 personnes intéressées. Le cours sera donné à Peace River. Info: 624-8245.

Les intéressés doivent communiquer le plus tôt possible pour s'enregistrer, au numéro 323-4800.

Il est encore temps de s'enregistrer au cours suivants:

• **CANADA FRANÇAIS**
Description: Conférence sur la période de la Nouvelle France (début - jusqu'en 1760)
Date: 21 janvier - 19h30
Personne ressource: Richard Primeau
Lieu: Tangent
Inscription: 3.00$
Personnes contacts: Annie Laurin 359-2126 et Simone Laberge 323-4800.

• **LOBBYING**
Description du cours: Le LOBBYING a pour but d'entrainer les gens à faire des interventions efficaces auprès d'agences en situation d'autorité.
Date: 8 février 9h à 17h
9 février 9h-12h
Personne ressource: Frank MacMahon, de la Faculté Saint-Jean.
Lieu: Collège Notre Dame Falher
Inscription: 8.00$ (repas pas inclus)

Veuillez vous inscrire avant le 31 janvier. Tél.: 837-2026 ou 323-4800.

Et, si vous avez d'autres cours, conférence que vous aimeriez avoir, n'hésitez pas à communiquer au numéro: 323-4800.

Talents de chez nous

SIMONE LABERGE

Une soirée de TALENTS de Chez-Nous aura lieu le 25 janvier au GUY DONNELLY SPORTEX.

Venez nombreux goûter et satisfaire à la foi vos cinq sens: ...la VUE, par la beauté du décor qui promet d'être dépareillé, et, les jolies hôtesses qui s'empresseront de vous servir à votre table...; l'OUIE, par les chants et la musique variés et harmonieux de nos artistes, ainsi que la danse, les monologues, et la comédie... etc; l'ODORAT, l'odeur suave des bons mets et des vins délicats feront vibrer de satisfaction les papilles dégustatives des fins gourmets... et pour le TOUCHER, c'est laisser à votre discrétion!!!

La soirée débutera à 18h00 par un cocktail, à 19h00 le banquet-musical suivra et pour les COUCHE-TARD il y aura de la danse.

Ce Banquet-Musical est présenté dans un style tout à fait nouveau et vous est offert en collaboration avec: LA DÉBÂCLE, cercle dramatique régional, CHFA Radio-Canada et l'ACFA régionale; et, de plus il clôturera la Journée Annuelle de l'ACFA.

Ça promet d'être des plus intéressants et IL FAUT VOIR ÇA... Les billets sont en vente dans toutes les paroisses aux endroits habituels. Info: 323-4673; 323-4212; 837-2026.



Statuts et Règlements ACFA Rivière-la-Paix

Amendement qui seront proposés le 25 janvier 1986

ACTUELS	PROPOSÉS
BUTS: Les buts de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta régionale de Rivière-la-Paix sont les suivants: a) Représenter la population francophone de la régionale	Les buts ne font pas partie de la constitution.
EXCLUSION: c) Tout membre qui sera exclu de l'association en sera avisé par lettre.	
ASSEMBLÉE ANNUELLE: g) I - A l'occasion de l'assemblée annuelle se tiendra, s'il y a lieu, l'élection du président et des deux vice-présidents pour un terme d'un an, rééligible pour une autre année. Le vice-président dont le terme n'est pas terminé deviendra automatiquement le premier vice-président.	g) I - À l'occasion de l'assemblée annuelle se tiendra l'élection du président pour l'année courante. L'élection du vice-président aura lieu à la même assemblée, pour un terme d'un an et sera rééligible pour une autre année.
i) Le comité exécutif comportera le Président, l'ex-président, les deux vice-présidents et les membres élus pour représenter la régionale au conseil général de l'Association.	i) Le comité exécutif comportera le Président, l'ex-président, le vice-président et les membres élus pour représenter la régionale au conseil général de l'Association.
m) Une assemblée spéciale peut être convoquée à la discrétion de l'exécutif. Un quorum de vingt-cinq (25) membres est requis.	m) Une assemblée spéciale peut être convoquée à la discrétion de l'exécutif au moins sept (7) jours à l'avance soit par lettres ou par le moyen le plus expéditif. Un quorum de vingt-cinq (25) membres est requis.
	n) Une compensation pourrait être offerte à la présidence ou pour tout autre membre de l'exécutif qui se trouverait pris dans une situation nécessitant un déboursé de la part de l'exécutif.
ANNÉE FISCALE: L'année fiscale de la régionale de Rivière-la-Paix se terminera le 31 décembre de chaque année.	L'année fiscale de la régionale de Rivière-la-Paix se terminera le 31 mars de chaque année.
f) Lors de sa première réunion après l'assemblée annuelle, le conseil régional sur présentation d'un comité de nomination, élira par vote secret les représentants de la régionale au Conseil général. Ces personnes deviendront automatiquement membres du comité exécutif. Si besoin est, on procédra à la préséance des vice-présidents.	f) Lors de sa première réunion après l'assemblée annuelle, le conseil régional sur présentation d'un comité de nomination, élira par vote secret les représentants de la régionale au conseil général. Ces personnes deviendront automatiquement membres du comité exécutif.
FONCTIONS DU PRÉSIDENT: f) En l'absence du président, l'un des vice-présidents, selon l'ordre de pré-séance s'occupera de remplir les fonctions du président.	f) En l'absence du président, le vice-président s'occupera de remplir les fonctions du président.
AMENDEMENT À LA CONSTITUTION: a) Tout changement à cette constitution exigera la majorité simple des membres présents à l'assemblée annuelle.	a) Tout changement à cette constitution exigera les 3/4 des membres présents à l'assemblée annuelle.
b) Toute demande d'amendement à la constitution devra être envoyée par écrit au secrétariat deux semaines avant l'assemblée annuelle.	b) Toute demande d'amendement à la constitution devra être envoyée par écrit au secrétariat 21 jours avant l'assemblée annuelle.

Le Bonnyvillois

Démission de Patrick Owens

M. Patrick Owens, directeur général de l'enseignement pour les écoles catholiques du Lakeland a remis sa démission lors de la dernière réunion du Conseil scolaire à la fin de décembre.

Le 1er février prochain M. Owens assumera la tâche de surintendant-adjoint préposé aux ressources humaines pour les écoles catholiques de Sherwood Park.

Ce dernier avait été emprunté des écoles catholiques d'Edmonton pou remplir temporairement le poste de directeur général de l'enseignement à Bonnyville lorsque Lionel Rémillard abandonna subitement le poste en juin dernier.

Le directeur général adjoint M. Alain Nogue avait résigné quelques mois auparavant.

Les commissaires du Lakeland durent se remettre au travail le lendemain du Jour de l'An et interviewer quelques candidats d'Edmonton. Un autre administrateur des écoles catholiques d'Edmonton sera choisi pour compléter l'année scolaire. Il reste à savoir si le poste sera comblé par une personne bilingue.

Le conseil scolaire se propose d'annoncer le poste prochainement et espère avoir le nouveau directeur général au cours de l'été ou le plus tôt possible. Tout le Lakeland et les écoles aussi connaissent toute une effervescence grâce aux activités fébriles des compagnies d'huile dans la région. La semaine dernière Dome Petroleum annonçait l'ouverture de ses chantiers pétroliers à Bonnyville.

Deux écoles à Bonnyville sont présentement modernisées, un ajout sera terminé bientôt à Grand Centre et tout prochainement sera l'ouverture de l'école Dominique de Cold Lake qui a été complètement rénovée au cours de l'été et de l'automne dernier.

Tout récemment le Conseil scolaire du Lakeland confirma le nom de Bernard Brousseau pour la nouvelle école bilingue catholique de Bonnyville. Ce nouvel édifice de quatre millions (4,000,000) ouvrira ses portes en septembre 1987.

Le docteur Brousseau emporté prématurément par le cancer fut une grande personnalité qui joua un rôle capital en médecine, en éducation, en religion et au service de son prochain.

Le Carrefour maintenant ouvert le samedi



À compter du 25 janvier, il sera possible à tous les intéressés de la régionale de Bonnyville de venir faire leurs achats au Carrefour le samedi.

Hé, oui! La chose est possible maintenant car l'ACFA a engagé une secrétaire, en la personne de Mlle Johanne Thibeault. Johanne n'est pas tout à fait nouvelle au Centre Culturel, car lors de ses études secondaires elle a fait ses stages de secrétaire dans nos bureaux. Après avoir acquis une certaine expérience ailleurs, elle nous revient toujours aussi accueillante.

Alors, si vous avez le temps d'une petite jasette ou d'un p'tit café, passez nous voir au Centre Culturel de Bonnyville du lundi au samedi de 9h à 17h.

Daniel Tremblay



L'A.C.F.A. de Bonnyville PRÉSENTE

Membre de

CINÉ-SOLEIL 85-86

Âge: ____________________

Téléphone: ____________________

Les Rois

Samedi soir, le 4 janvier, par une température radieuse, les bénévoles de la régionale de Bonnyville se sont rendus à la pente de ski de la rivière aux castors pour célébrer "Les Rois".

La chaleur du bois dans le foyer réchauffait les coeurs des joueurs de "Barouche" pendant que les braves skiaient ou se glissaient sur les tubes dans les pentes.

Après s'être bien restaurés, un peu plus tard, ce fut la chasse aux haricots dans les gâteaux des rois. Le chocolat pour les messieurs et la vanille pour les dames. Hé, oui!, c'est Denise Laporte et Louis Gaulin qui eurent droit au couronnement. C'était vraiment toute une soirée que de voir tous ces organisteurs acharnés s'amuser à leur tour.

A l'an prochain, j'espère!

Francine B. Tremblay



La Reine Denise Laporte et le Roi Louis Gaulin

Le Ciné-Soleil présente

Bonjours jeunes, et mois jeunes, cinéphiles,

Ciné-Soleil reprendra ses activités pour une autre année. Il s'adressera principalement aux jeunes de 6 à 12 ans, désireux de mieux connaître le cinéma de langue française. Dix films seront présentés. Ce seront pour la plupart des films divertissants qui, nous espérons, saurons vous divertir et vous faire revenir...

Chaque film sera présenté les vendredis à 16h00 au Centre Culturel de l'ACFA, sur la 50e rue, en face de l'Hôtel de ville. Consultez le calendrier ci-joint pour en connaître les dates précises, ainsi que les titres.

Pour participer au visonnement de ces films, vous devez obligatoirement vous procurer une carte de membre Ciné-Soleil. Les enfants dont les parents sont membres de l'ACFA débourseront: 10.00$/enfant et 25.00$/famille de 3 enfants et plus. Tandis que les enfants dont les parents ne sont pas membres de l'ACFA débourseront: 15.00$/enfant et 30.00$/famille de 3 enfants et plus. De plus, lors des représentations le prix du jus sera de 0.25$ et celui du maïs soufflé de 0.50$.

Les parents sont cordiablement invités à assister aux représentations. D'ailleurs leur admission sera gratuite lorsqu'il seront accompagnés de leurs enfants.

A noter que les enfants de 5 ans et moins seront admis gratuitement, aussi, mais devront être accompagnés de papa ou maman.

Merci de votre collaboration, Le Comité du Ciné-Soleil

JANVIER 1986

Je me demande à quoi ça sert?

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			Bon ne Année	2	3	4
5	6	7	8	9	PRISE #1 Les douze travaux d'ASTERIX	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	PRISE #2 L'île sur le toit du monde	25
26	27	28	29	30	31	

CHFA vous présente...

Les artistes de Bonnyville — St-Paul

Venez applaudir: Eva Rondeau, Brigitte Rondeau, la famille Croteau, Anette Croteau, Réal et Dustin Girard, Denise Billo et Laurier Fagnan.

le SAMEDI 18 JANVIER à 20h00 à la salle Lyle Victor Albert à Bonnyville (Centre du Fine Arts Society)

Un spectacle présenté par CHFA en collaboration avec l'ACFA de Bonnyville et de St.Paul.

Entrée Gratuite — Laissez-passer disponibles aux Carrefours régionaux.

L'actualité québecoise

Il y a plus de fêtes populaires au Québec qu'il y a de jours dans l'année! Les Québecois, pour lesquels l'hiver, la pêche, l'agriculture, le passé et les exploits sportifs sont autant de prétextes à se rencontrer et à s'amuser, ont inventé plus de 400 fêtes, festivals et carnavals.

En février, c'est le fameux Carnaval de Québec, la plus grande fête hivernale au monde, avec ses sculptures de glace, sa reine, son énorme "bonhomme" et ses manifestations qui durent jusqu'au Carême. Le Carnaval de Québec revient chaque année depuis 1955. Près de 850,000 personnes participent aux défilés de nuit et aux nombreuses activités carnavalesque. Le maire de la capitale remet au fameux "Bonhomme" les clés de la ville pour la durée des réjouissances.

Cette 32e édition du Carnaval de Québec réserve assurément à tous, de très agréables surprises. Une attention particulière a été portée à la programmation culturelle dans le but de l'enrichir d'activités nouvelles. Du même coup, afin que le Carnaval conserve et affine son statut de véritable fête de la neige, les activités de plein air seront portées au premier plan.

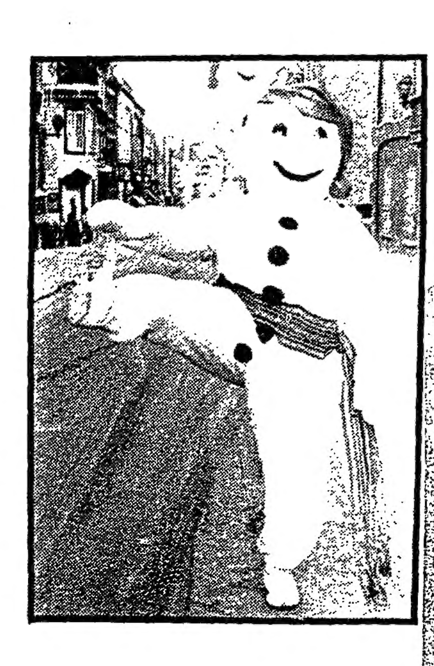
Les Places Carnavalesque...

Parmi les places les plus intéressantes à voir, il y a la Place du Palais: située sur la colline parlementaire, ce site est le royaume du Bonhomme Carnaval et est constitué d'un magnifique palais de neige. Le Palais se veut également le lieu d'animation culturelle, populaire et sportive. Toujours parmi les places carnavalesques, la rue Ste-Thérèse est sans contredit la "Rue du Carnaval", cette place carnavalesque est remplie de monuments de neige, fruit de l'initiative de ses résidents. Plusieurs activités populaires sont présentées à cet endroit; incontestablement, c'est le rendez-vous d'une foule de visiteurs.

Même dans un pays de neige, de froid et de glace, tous peuvent faire rayonner la joie de vivre et l'esprit de participation.

Le Carnaval de Québec, ça se passe du 6 au 16 février et tout le monde est invité

Pierre Noël
Bureau du Québec à Edmonton





AVIS PUBLIC

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
LOI SUR L'AÉRONAUTIQUE

Avis est par donné, conformément à l'article 4.5 de la Loi sur l'aéronautique, que le gouverneur général en conseil, en vertu de l'article 4.4 de la même Loi, se propose de modifier, conformément à l'annexe ci-après, le Règlement de zonage de l'aéroport international d'Edmonton, C.R.C., ch.81.

Les modifications proposées:

a) prévoient:

i) le zonage des hauteurs pour les nouvelles pistes parallèles 01L-19R et 11R-29L,
ii) des surfaces d'approche de 15,000 mètres pour toutes les pistes,
iii) des dispositions interdisant le dépôt sur les terrains visés par le Règlement de déchets susceptibles d'attirer les oiseaux ou d'être mangés par ceux-ci;

b) rendent ce Règlement selon la forme actuelle des règlements du Ministère.

Les personnes intéressées peuvent présenter leurs observations au sujet des modifications proposées, dans les 60 jours qui suivent la publication du présent avis, au:

Ministère des Transports
Immeuble de Transports Canada
Place de Ville
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

Elles sont priées d'y citer le nom du journal et la date de publication du présent avis. Elles doivent également y indiquer, d'une part, lesquelles des observations peuvent être divulgées en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et, d'autre part, lesquelles sont soustraites à la divulgation en vertu de cette loi, notamment en vert des articles 19 et 20 en précisant les motifs et la période de non-divulgation.

Le greffier adjoint du Conseil privé
HENRI CHASSE

ANNEXE

1. Les définitions de «bandes», «surface d'approche», «surface de transition» et «surface extérieure», à l'article 2 du **Règlement de zonage de l'aéroport international d'Edmonton,** sont abrogées et respectivement remplacées par ce qui suit:

««bande» désigne la partie rectangulaire de l'aire d'atterrissage de l'aéroport, qui comprend la piste aménagée pour le décollage et l'attérrissage des aéronefs dans une direction déterminées et dont la description figure à la partie IV de l'annexe; **(strip)**

«surface d'approche» désigne un plan incliné imaginaire s'élevant vers l'extérieur à partir de chaque extrémité d'une bande, perpendiculairement le long du prolongement de son axe, et dont la description figure à la partie II de l'annexe; **(approach surface)**

«surface de transition» désigne un plan incliné imaginaire s'élevant vers l'extérieur à partir des limites latérales d'une bande et de ses surfaces d'approche, et dont la description figure à la partie V de l'annexe; **(transitional surface)**

«surface extérieure» désigne une surface imaginaire située au-dessus et dans le voisinage immédiat de l'aéroport et dont la description figure à la partie III de l'annexe. **(outer surface)»**

2. L'article 3 du même règlement est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«3. Pour l'application du présent règlement, l'altitude déterminée du point de repère de l'aéroport est réputée être 712,3 m au-dessus du niveau de la mer.»

3. L'article 4 du même règlement est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«4. Le présent règlement s'applique à tous les terrains, y compris les emprises de voies publiques, qui sont contigus à l'aéroport ou dans son voisinage et qui sont situés:

a) à l'intérieur;
b) directement au-dessous de la partie des surfaces d'approche qui s'étend au-delà des limites extérieures décrites à la partie VI de l'annexe.»

4. Le règlement est modifié pa insertion, après l'article 6, de ce qui suit:

«Dépôt de déchets»

7. Le propriétaire ou l'occupant d'un terrain visé par le présent règlement ne doit pas permettre qu'on y dépose des déchets pouvant être mangés par les oiseaux ou étant de nature à les attirer.»

5. L'annexe du même règlement est abrogée et remplacée par ce qui suit:

ANNEXE
(articles 2 et 4)

PARTIE I
Point de repère de l'aéroport

Le point de repère de l'aéroport est un point qui coïncide avec le repère géodésique déterminé par le ministèe des Transports et portant le numéro 710323, situé par 53° 18' 33,9'' de latitude nord et 113° 34' 57'' de longitude ouest.

PARTIE II
Description des surfaces d'approche

Les surfaces d'approche, figurant sur le plan de zonage no. E.1874 de l'aéroport international d'Edmonton, en date du 5 février 1985, sont des surfaces attenantes à chacune des extrémités des bandes associées aux pistes 01L-19R, 01R-19L, 11L-29R et 11R-29L et sont décrites comme suit:

a) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 01L;
b) une surface attenante de l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 19R;
c) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 01R;
d) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 19L;
e) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 11L;
f) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 29R;
g) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche 11R;
h) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche 29L.

Elles sont constituées d'un plan incliné à raison de 1 m dans le sens vertical contre 50 m dans le sens horizontal et qui s'élève jusqu'à une ligne horizontale imaginaire tracée perpendiculairement au prolongement de l'axe de la bande, à 15,000 m, dans le sens horizontal, de l'extrémité de la bande, les extrémités extérieures de la ligne horizontale imaginaire étant de 2,400 m du prolongement de l'axe de la bande, ladite ligne horizontale imaginaire étant à 300 m, dans le sens vertical, au-dessus de l'altitude de l'extrémité de la bande.

PARTIE III
Description de la surface extérieure

La surface extérieure, figurant sur le plan de zonage no. E.1874 de l'aéroport international d'Edmonton, en date du 5 février 1985, est une surface imaginaire qui consiste en un plan commun situé à une altitude constante de 45 m au-dessus de l'altitude déterminée du point de repère de l'aéroport; la surface imaginaire est toutefois située à 9 m au-dessus de la surface du sol lorsque le plan commun décrit ci-dessus est à moins de 9 m au-dessus de la surface du sol.

Suite au bas de la page 11



Jeunesse en action



Scouts et Guides de l'Alberta

CÉCILE HÉBERT

ACTIVITÉS

St. Isidore

Les Louveteaux et les Jeannettes ont maintenant commencé leur projet de macramé. Ils feront soit un hibou ou une pièce murale. Ils ont rendu visite aux vieillards de Rivière-la-Paix à l'avant-Noël, et aux invalides au Peace River Nursing Home and Auxiliairy Hospital. Leurs chants, en français et en anglais, ainsi que leurs cadeaux de biscuits, ont été très bien reçus.

Bonnyville

Les Jeannettes et les Louveteaux feront leurs promesses prochainement. Ils ont fait leur crèche vivante à la messe de Noël à l'église de Bonnyville. Ils ont chanté avec les élèves de 3e et 4e année. Le tout s'est passé en français. Les deux unités ont aussi traité les vieillards de Bonnylodge à des chants de Noël en français et en anglais. Les animateurs/trices de Bonnyville se préparent à passer leur session d'initiation au Scoutisme et au Guidisme, ainsi qu'à leur Phase I de formation, prévus pour février.

Edmonton

Les Louveteaux d'Edmonton ont fait leur camp d'hiver les 10, 11, et 12 janvier à Pigeon Lake. Les Éclaireurs feront leur camp d'hiver les 7, 8 et 9 février à Sandy Beach au camp des Girl Guides. Ils espèrent coucher dehors cette année. Ils feront leur promesse le 9 février.

Les Jeannettes d'Edmonton feront leur camp d'hiver les 14, 15 et 16 mars à Sandy Beach, et leur promesse le 16 mars. Les deux Guides, Joëlle Roy et Monica Ballesteros continuent à préparer leur kit et cours de garde d'enfants pour adolescentes, cours qui sera offert le 10 mars.



Roger Arpin, Président des S. & G. de l'Alberta remet le noeud de Gilwell à Denis Lefebvre.

Elles parleront des attentes des gardiennes et elles auront des invités pour parler des premiers soins et santé des jeunes enfants, des attentes des parents. Un vidéo sera visionné, et un goûter offert.

Denis Lefebvre, animateur chez les Louveteaux d'Edmonton se rendra à Winnipeg les 31 janvier, 1 et 2 février pour la première partie de sa 3e session de formation — la Phase II. La deuxième partie sera offert le 28 février et les 1 et 2 mars.

Cours de garde d'enfants

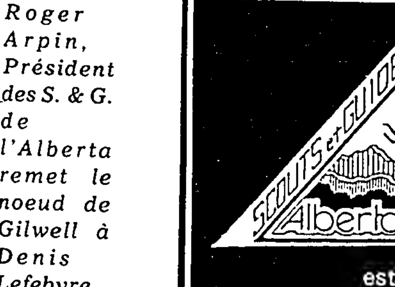
pour adolescentes

Date: le 10 mars 1985
Lieu: École Maurice Lavallée
Heure: 19h30 à 21h30
Coût d'inscription: 5$

Max.: 15 participants

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, communiquez avec Raymonde Groulx, animatrice des Guides de l'Alberta, au 469-5206 après 17h00.

Guides du Canada



OFFRE D'EMPLOI

L'Association des Scouts et Guides de l'Alberta

est à la recherche de 5 personnes qui ont de l'initiative et qui sont intéressées à devenir:

AGENT(TES) DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Nous vous offrons:

- la formation théorique
- la pratique

EXIGENCES:

- avoir été à la recherche d'un emploi durant les 24 des 30 dernières semaines
- avoir 12 années d'études ou l'équivalent
- Bonne connaissance du français

SALAIRES: 280$/semaine

DURÉE: 52 semaines

DATE LIMITE: le 20 janvier 1986

Pour toute information, communiquez avec André Boudreau au:

468-6983
#203, 8925 - 82 avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Cette publicité est publiée à chaque deux semaines grâce à une subvention du Centre d'Emploi du Canada et du Secrétariat d'État.

Suite de la page 10

PARTIE IV

Description des bandes

Les bandes, figurant sur le plan de zonage no. E.1874 de l'aéroport international d'Edmonton, en date du 5 février 1985, sont décrites comme suit:

a) la bande associée à la piste 01R-19L et mesurant 300 m de largeur, soit 150 m de chaque côté de l'axe de la piste, et 3,473 m de longueur;
b) la bande associée à la piste 01L-19R et mesurant 300 m de largeur, soit 150 m de chaque côté de l'axe de la piste, et 2,863 m de longueur;
c) la bande associée à la piste 11L-29R et mesurant 300 m de largeur, soit 150 m de chaque côté de l'axe de la piste, et 3,229 m de longueur;
d) la bande associée à la piste 11R-29L et mesurant 300 m de largeur, soit 150 m de chaque côté de la piste, et 3,777 m de longueur.

PARTIE V

Description des surfaces de transition

Chaque surface de transition, figurant sur le plan de zonage no. E.1874 de l'aéroport international d'Edmonton, en date du 5 février 1985, est une surface constituée d'un plan incliné à raison de 1 m dans le sens vertical contre 7 m dans le sens horizontal, suivant une direction horizontale perpendiculaire à l'axe et au prolongement de l'axe de chaque bande, et qui s'élève vers l'extérieur à partir des limites latérales de chaque bande et de ses surfaces d'approche jusqu'à son croisement avec la surface extérieure ou une autre surface de transition d'une bande contiguë.

PARTIE VI

Description des limites extérieures des terrains

Les limites extérieures des terrains, figurant sur la plan de zonage no. E.1874 de l'aéroport international d'Edmonton, en date du 5 février 1985, sont les suivantes:

À PARTIR DE l'angle nord-est de la moitié ouest de la section 36, canton 50, rang 25, à l'ouest du 4e méridien; DE LÀ, en direction sud le long des limites est des moitiés ouest des sections, 36, 25, et 24, en travers de l'emprise de voie et le long du quart nord-ouest de la section 13 jusqu'à l'angle sud-est de celui-là; DE LÀ, en direction est le long de la limite sud du lot 6, bloc 11, plan 782 1344, jusqu'à l'angle nord-ouest du lot 7, bloc 11 dudit plan; DE LÀ, en direction sud le long des limites ouest des lots 7, 8 et 9 dudit bloc 11, en travers de l'avenue Derrick et du lot 1, bloc 16, jusqu'à la limite nord du lot 2, bloc 16 dudit plan; DE LÀ, en direction ouest le long de la limtie nord dudit lot 2 jusqu'à son angle nord-ouest; DE LÀ, en direction sud le long des limites ouest des lots 2 et U-3, bloc 16, en travers de la rue Sparrow et des lots 6, 5, 4, et 2, bloc 15 du plan 782 1344 et du prolongement de la limite sud du plan 802 1634; DE LÀ, en direction ouest le long de la limite sud du plan 802 1634 jusqu'à son intersection avec la limite est de la moitié ouest de la section 12; DE LÀ, en direction sud le long des limites est des moitiés ouest des sections 12 et 1 du canton 50, rang 25, à l'ouest du 4e méridien, en travers de l'emprise de voie et le long de la moitié ouest de la section 36, canton 49, rang 25 à l'ouest du 4e méridien, jusqu'à l'angle sud-est de cette moitié; DE LÀ, en direction sud le long de la limite ouest du plan de chemin de fer c. et E. no. 1 jusqu'à l'angle sud-est du lot 4, bloc 1A, plan 5682 K.S., correspondant à la limite nord de la 50e avenue; DE LÀ, en direction ouest le long de la limite nord de la 50e avenue en travers des chemins de séparation jusqu'au point d'intersection avec la limite est du plan routier 5047 J.Y.; DE LÀ, en direction sud en travers de la 50e avenue, uis le long des limites est de la 54e rue, plan 4842 K.S., plans routiers 5047 J.Y. et 618 L.Z. jusqu'au point d'intersection avec la limite nord du plan de chemin de fer 3274 E.O.; DE LÀ, vers l'ouest le long de la limite nord du plan de chemin de fer 3274 E.O. et en travers des emprises de voie jusqu'à la limite est de la section 30, canton 49, rang 25, à l'ouest du 4e méridien; DE LÀ, en direction ouest le long de la limite nord du quart sud-est de la section 31 jusqu'à l'angle nord-ouest; DE LÀ, en direction nord le long de la limite est du quart nord-ouest de la section 31, en travers de l'emprise de voie, puis le long de la limite est de la moitié ouest de la section 6, canton 50, rang 25, à l'ouest du 4e méridien, jusqu'à l'angle sud-est du quart sud-ouest de la section 7; DE LÀ, en direction ouest le long de la limite sud du quart sud-ouest de la section 7 jusqu'à l'angle nord-ouest de celui-ci; DE LÀ, en direction est le long de la limite nord du quart sud-ouest de la section 7 jusqu'à l'angle nord-est de celui-ci; DE LÀ, en direction nord le long des limites est du quart nord-ouest de la section 7, des moitiés ouest des sections 18, 19 et 30, du quart sud-ouest de la section 31 et des emprises de voie, jusqu'à l'angle nord-est du quart sud-ouest de la section 31; DE LÀ, en direction est le long des limites sud du quart nord-est de la section 31, du quart nord-ouest de la section 32 et de l'emprise de voie, jusqu'à l'angle sud-est du quart nord-ouest de la section 32; DE LÀ, en direction nord le long de la limite est du quart nord-ouest de la section 32 jusqu'à l'angle nord-est de celui-ci; DE LÀ, en direction est le long des limites nord du quart nord-est de la section 32, des sections 33, 34 et 35 ainsi que du quart nord-ouest de la section 36, canton 50, rang 25, à l'ouest du 4e méridien et des emprises de voie, jusqu'au point de départ.»



CONCOURS JEAN PATOINE

BUT:

Le but du Concours Jean Patoine est de conserver, au sein de la francophonie albertaine, le souvenir du grand patriote que fut le Père Jean Patoine, o.m.i.

Chaque année, ce concours littéraire est organisé afin d'encourager les jeunes Franco-Albertain(e)s à poursuivre leur développement professionnel en français.

Le lauréat ou la lauréate se voit remettre un prix de 500$

Les fiduciers du Fonds commémoratif Jean Patoine invitent les jeunes de l'Alberta à participer en grand nombre à ce concours.

CONDITIONS:

1. **Être un(e) Franco-albertain(e) âgé(e) de 15 à 30 ans.** *(Un(e) Franco-albertain(e), c'est soit quelqu'un qui est né en Alberta, soit quelqu'un qui a habité l'Alberta pendant au moins quatre ans, soit encore quelqu'un qui réside en Alberta depuis au moins douze mois au moment où le jury fait sa décision).*
2. **Soumettre un travail littéraire d'un minimum de 1,500 mots** *(soit cinq pages dactylographiées à interlignes, à raison de 300 mots par page).*
3. **Ce travail devra être une oeuvre de création originale:** *histoire, science, journalisme, roman; recueil de poésies ou de chants; théâtre. (On évitera les sujets trop techniques).*
4. **Ce travail devra être écrit en français.**
5. **Le travail devra être remis avant le 1er juillet 1986.**

PARTICIPATION:

1. *Pour participer à ce concours, les candidats devront soumettre leur application avant le 1er mars 1986 (voir coupon ci-dessous).*
2. *Ils devront indiquer d'avance le sujet de leur travail.*

CHOIX DU GAGNANT:

1. *Les fiduciers du Fonds Jean Patoine ne participent pas au choix du gagnant ou de la gagnante. Un jury de personnes qualifiées sera choisi et déterminera d'une façon anonyme le meilleur travail soumis.*
2. *Le sujet sera jugé pour son contenu ainsi que la qualité de la langue française.*

FORMULE DE PARTICIPATION
au Concours Jean Patoine

NOM:________________ NAISSANCE: J/______M/______A/______

ADRESSE:________________ VILLE:________________

PROVINCE:__________CODE POSTAL:__________TÉL.:__________

LE SUJET DE MON TRAVAIL LITTÉRAIRE SERA LE SUIVANT:

____

DATE:________________ SIGNATURE:________________

Faire parvenir cette formule de participation **avant le 1er mars 1986 à:**

Fonds commémoratif Jean Patoine
Pièce 203, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4

Le seul journal de langue française depuis 1928



CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES



CBXFT cette semaine

19h30 Les grands films: Un miracle de l'amour

Samedi 18 janvier

07h30 Animation illimitée
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Tao Tao
09h30 Nils Holgersson
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Candy
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
14h00 Ciné-famille
15h00 Bagatelle
15h30 Par 27
16h00 Téléjournal
16h05 Impacts
17h00 La semaine parlementaire
18h00 D'Hier à demain
19h00 La Soirée du Hockey Islanders à Montréal
21h30 Juste pour rire
22h30 Le Téléjournal
22h50 Politique fédérale
23h00 Télé-sélection: La loi du Talion

Dimanche 19 janvier

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Astro le petit robot
08h30 Passe-Partout
09h00 Madame Pepperpote
09h15 Les fables d'Europe
09h30 Livre ouvert
09h45 Quatre voix... une parole
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Hors Québec
12h00 Magazine de la semaine
verte
13h00 Propos et confidences
13h30 Ciné-Club: La mort aux trousses
16h00 Diable emporte Tunbridge Wells
17h00 Second Regard
18h00 Téléjournal
18h01 Science-réalité
19h00 La clé des champs
19h30 Les Beaux Dimanches: Ce soir Piché Rivard
20h30 Téléjournal
20h50 Les Beaux Dimanches: Prendre la route
22h10 Les Beaux Dimanches: Le livre du fleuve
23h30 Ciné-Club: Goupi-Main Rouges

Lundi 20 janvier

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Rien que pour vous
11h30 Roquet belles oreilles
12h00 Première édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Poussière d'étoiles
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce Soir
18h30 A guichets fermés
19h00 Le Vagabond
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 Le parc des braves
21h00 Best-Sellers: Tant qu'il y aura des hommes
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Cinéma: Nana

Mardi 21 janvier

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 De bien belles choses
11h30 Daniel Bertolino
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Un homme dans le lit de maman
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 Cap Danger
19h30 L'Agent fait le bonheur
20h00 Monsieur le Ministre
20h30 Manon
21h00 Dallas
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Rencontres
23h24 Cinéma: Don Angelo est mort

Mercredi 22 janvier

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Zig Zag
11h30 Gaspard et les fantômes
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre humaine
13h32 Au jour le jour
14h30 Le temps de vivre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
18h30 Contrechamps
19h00 Génies en herbe
19h30 Paul, Marie et les enfants
20h00 Le temps d'une paix
21h00 Déjà 20 ans
21h30 Le sens des Affaires
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le point
23h04 Cinéma: Une passion

Jeudi 23 janvier

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Question de droit
11h30 Prince Noir
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h30 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton
15h30 Robinson Suisse
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Les Grands Films: Le seuil
21h30 Vedette en direct
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Cinéma: La guerre des sexes

Vendredi 24 janvier

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe-Partout
10h45 Bobino
11h00 Les ateliers
11h30 La lettre de Nouvelle-France
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Télé-feuilleton
15h30 Heidi
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Pop Citrouille
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
18h30 L'autoroute électronique
19h00 Le monde merveilleux de Disney
20h00 Série plus
21h00 En Tête
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Vivre en forme
23h10 Cinéma: Le clan des irréductibles

Les Mercier de Legal

La famille Mercier dans un champ de pommes de terre, à Legal en 1930. Photo A 6283 aux Archives provinciales de l'Alberta, conservée par Jeanne Bilodeau de Legal et transmise par Héritage Franco-Albertain.

Les Mercier se sont installés à Legal au début du siècle. Ils ont joué un rôle dans le développement économique de la région et ils figurent au nombre de nos pionniers. En plus de posséder des terres, les Mercier se sont lancés dans le monde des affaires. À Legal on se souvient encore du garage de Philippe Mercier.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
PIPE LINE INTERPROVINCIAL LIMITÉE—PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

L'Office national de l'énergie tiendra une audience sur une demande présentée par le Pipe Line Interprovincial Limitée (PIL) en vertu de la Partie III de la Loi sur l'Office national de l'énergie, pour l'obtention d'un certificat de commodité et de nécessité publiques, visant la construction et l'exploitation de certaines installations d'oléoducs supplémentaires sur ses canalisations n°s 1 et 3, entre Regina (Saskatchewan) et Gretna (Manitoba). L'audience débutera le lundi 24 février 1986 à 13 h, dans la salle d'audience de l'Office à Ottawa.

L'audience sera publique et servira à obtenir des preuves et des opinions pertinentes sur la demande des parties intéressées, des groupes, des organisations et des sociétés.

Toute personne qui souhaite intervenir dans l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier un exemplaire auprès de la PIL. Cette dernière enverra par courrier une copie de sa demande à tous les intervenants.

Toute personne qui ne souhaite que formuler des commentaires sur la demande doit les adresser au Secrétaire de l'Office et en envoyer un exemplaire à la PIL, Interprovincial Pipe Line Tower, 10201 avenue Jasper, Edmonton, (Alberta) T5J 2J9 et à la B.P. n° 48, 1 First Canadian Place, Toronto, (Ontario) M5X 1A9.

La date limite pour recevoir les interventions ou les commentaires écrits est le 13 janvier 1986. Le Secrétaire publiera par la suite une liste des intervenants.

On peut obtenir en anglais ou en français des renseignements sur la procédure à suivre pour cette audience (numéro de référence: OH-3-85) en écrivant au Secrétaire ou en téléphonant au Bureau du soutien de la réglementation de l'Office au numéro (613) 998-7206. Veuillez citer l'ordonnance OH-3-85 dans toute correspondance avec l'Office sur cette question.

J. S. Klenavic
Le Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Le 19 décembre 1985



Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés adressées au Chef, politique de contrats et administration, Travaux publics Canada, 1166 rue Alberni, Vancouver (C.-B.) V6E 3W5, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles par l'entremise du ministère des Travaux publics ci-haut mentionné, bureau de Vancouver sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

PR 855217 - 1537.7 km à 1557 km.
Construction d'autoroute, Autoroute d'Alaska (Yukon)

Les documents de soumission peuvent être également obtenus par l'entremise des bureaux du ministère des Travaux publics à Whitehorse; pièce 200, 2e étage, 9925 - 109 rue, Edmonton; et peuvent être étudiés aux bureaux de l'Association de la construction à Dawson Creek; Fort Nelson; Fort St-John; Prince George; à l'Association des entrepreneurs du Yukon, Whitehorse; à l'Association des routiers de l'Alberta, Edmonton; à l'Association des routiers de la C.-B.; Vancouver; aux bureaux du ministère des Travaux publics à Fort Nelson; à l'Association amalgamée de la construction, Vancouver.

Date limite: **11h00 (H.N.P) — 11 février 1986**

Dépôt: **500$**

Directeur de projet
J. B. Coxford
Travaux publics Canada
201 Range Road
Whitehorse (T.Y.)
Y1A 3A4
Tél.: (403) 668-2181 local 267

INSTRUCTION

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit se faire à l'ordre du Receveur général du Canada et sera remboursé sur retour des documents, en bonne condition, dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offres.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

CN

APPEL D'OFFRES POUR

RESTAURATION ET BLANCHISSERIE DES ÉQUIPES ITINÉRANTES D'ENTRETIEN DE LA VOIE LES ÉQUIPES DE L'OUEST DU CANADA, DE L'EST DU CANADA ET LES ÉQUIPES INTER-RÉGIONALES

Nature des travaux: la fourniture des repas et de services de blanchisserie pour approximativement:

54 équipes de l'ouest du Canada — approx. 300,000 repas,
33 équipes de l'est du Canada — approx. 175,000 repas,
3 équipes inter-régionales — approx. 120,000 repas

à plusieurs endroits à travers le réseau du CN.

Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'à 15h00, heure normale de l'est, jeudi le 30 janvier 1986.

Les documents pertinents aux soumissions seront fournis aux endroits suivants: :

Moncton: Bureau de l'Ingénieur Chef
6e étage, CN Terminal
1234 rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Montréal: Salle des plans
13e étage, 935 rue de la Gauchetière ouest
Montréal (Québec)

Toronto: Salle des plans
Suite 605, 277 rue Front, ouest
Toronto (Ontario)

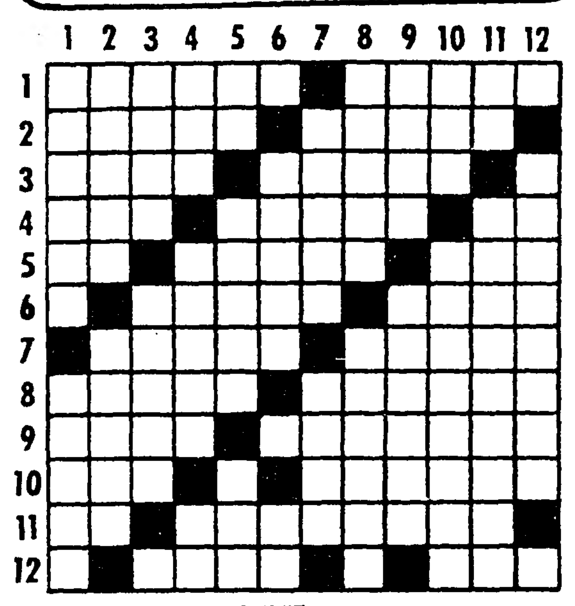
Winnipeg: Ingénieur régional des ponts et bâtiments
Suite 460, 123 rue Main
Winnipeg (Manitoba)

Edmonton: Administrateur des contrats d'ingénierie
15e étage, 10004 - 104 avenue
Edmonton (Alberta)

Vancouver: Bureau de l'Ingénieur de la voie
14590 - 116A avenue
Surrey (Colombie-Britannique)

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

mots croisés



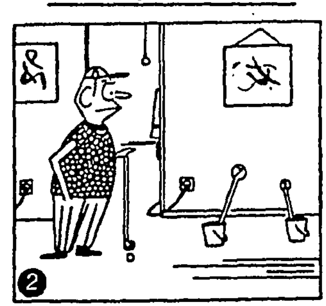
HORIZONTALEMENT

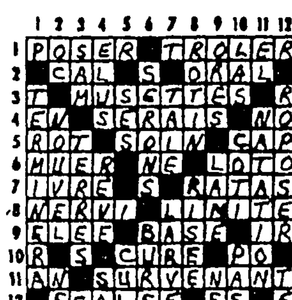
1 — Ensemençais. — Qui ont de gros os.
2 — Vernis vitreux. — Arme de jet à pointe aiguë.
3 — Amas. — Légèrement froid.
4 — Bière des Anglais. — Femelle du coq. — Moi.
5 — Préf. — Gagé. — De la charrue.
6 — Pénurie, manque. — Enfonça.
7 — Île de la Méditerranée. — Soulevas.
8 — Sorte de siège. — Compte de l'actif et du passif d'un négociant (pl.).
9 — Ville des Etats-Unis. — Oiseau.
10 — Venue au monde. — Qui sont en usage.
11 — Unique en son genre. — Acheter de nouveau.
12 — Malpropre. — Petite poche.

VERTICALEMENT

1 — Désuni. — Chambre haute.
2 — Martyrisé en Afrique. — Fille de Saturne.
3 — Du sexe fort. — Aliénation mentale.
4 — Cri de douleur. — Dit des choses. — Coups de baguette.
5 — Lui. — Suspension momentanée d'une action. — Durillon.
6 — Vigoureuse. — Dém.
7 — Femelle du porc. — Interj. de mépris.
8 — De vive voix. — Polis et unis.
9 — Petite brosse en soie de porc à l'usage des orfèvres. — Cacahit, taisait.
10 — Situé. — Personnes qui ont un grand savoir.
11 — De la gamme ordinaire. — Mêlera.
12 — Vas au delà.

solutions





	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	S	E	R		T	R	O	L	E	R
2		C	A	L		S		O	R	A	L	
3	T		M	U	S	E	T	T	E	S		R
4	E	N		S	E	R	A	I	S		N	O
5	R	O	T		S	O	I	N		C	A	P
6	M	U	E	R		N	E		L	O	T	O
7	I	V	R	E		S		R	A	T	A	S
8	N	E	R	V	I		L	I	M	I	T	E
9	E	L	E	E		B	A	S	E		I	R
10	R		S		C	U	R	E		P	O	
11	A	N		S	U	R	V	E	N	A	N	T
12		E	C	A	L	E	E		E	S		G



LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Tourtière, creton, tarte au sucre, etc. Nous faisons aussi banquet de tout genre. Appeler Al ou Denise au 465-9761 ou 467-5969.

DACTYLOGRAPHIE: Travaux de dactylo bilingue à domicile ou à votre bureau. Prix raisonnable. Communiquez avec Marguerite Poirier 475-9755.

GARDIENNE MORINVILLE: Aimerais garder enfants chez moi à plein temps ou partiel. Contactez Jocelyne 939-6842.

LEÇONS DE PIANO: Donnerais les leçons de piano et/ou de théorie aux enfants et aux adultes de tout niveau. Sept ans d'expérience. Demandez Emmy au 488-1779.

LOGEMENT À PARTAGER: Duplex à partager avec 2 personnes. 79 avenue et 74 rue. Loyer 183.50$ plus services publiques. Contactez Maryse ou Pierre 469-0177.

MEUBLES À VENDRE: Lazy-boy, bibliothèque, radio AM-FM, table et 2 chaises, petit four, support d'automobile, divers accessoires de camping, lampe. Lucette 469-2425.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
De grâce soyez honnête et ne vous faites pas d'illusions sur vos propres sentiments amoureux. Si vous avez quelque chose sur le coeur, il ne faudra pas hésiter à le dire. Pour le travail, vous aurez intérêt à tirer profit du temps donné.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Une parole indiscrète d'une personne qui vous aime vous mettra en colère et vous réagirez avec violence. Vous aurez l'impression qu'on ne vous aime pas aussi intensément que vous le souhaiteriez.

GÉMEAUX du 21 mai au 21 juin
Les réactions de la personne aimée seront, à votre gré, trop sévères, trop indifférentes, ce qui blessera votre sensibilité. Il vous est conseillé de faire appel à votre objectivité et de freiner votre émotivité.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Aucun nuage n'est à redouter pour ce qui concerne vos sentiments amoureux. Vous vous comprendrez à demi-mot et vous aurez plusieurs occasions d'échanger des confidences des aveux, des marques de tendresse.

LION du 23 juillet au 23 août
Les astres protégeront efficacement votre vie sentimentale. Vous allez vous sentir en paix, en accord avec la personne aimée. Tout ce qu'on pourra vous reprocher, c'est un peu de mélancolie et d'écouter un peu trop vos caprices.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Quelques complications sont à attendre dans votre vie amoureuse. Votre émotivité vous portera à mal interpréter les paroles de la personne aimée. Ne parlez qu'après avoir réfléchi; il vous faudrait être plus calme.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Une parole ou un geste d'une personne qui vous aime vous mettra en colère, votre vanité sera froissée. Vous aurez l'impression qu'on vous aime moins. Les événements se précipiteront au travail et vous serez propulsé vers l'avant.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Des soucis extérieurs viendront menacer l'harmonie de votre vie sentimentale. Vos rapports avec la personne aimée seront en effet un peu tendus. Les petites difficultés susceptibles de contrecarrer vos plans ne dureront pas.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Gardez-vous de donner suite à une nouvelle aventure sentimentale quel que soit votre intérêt sur le côté coeur car vous marcheriez à grands pas vers des complications. Il faut à tout prix éviter de compromettre votre popularité.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
N'en demandez pas trop sur le plan du coeur; vous ne pouvez pas être tout à fait heureux car vous serez dominé par un sentiment de culpabilité sans raison. Les hésitations ne vous valent rien.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Vous rencontrerez plusieurs personnes et l'une d'elles vous inspirera une vive sympathie. Un chagrin passager vous guette mais une nouvelle amitié soulèvera votre enthousiasme.

POISSONS du 20 féve. au 20 mars
Vous chercherez à faire plaisir à l'être aimé et vous vous montrerez beaucoup plus affectueux. Il y aura beaucoup de mouvement dans votre vie sociale, une vie plus intense; on parlera autant d'argent que d'amitié et d'amour.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 9 h 00 et 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 9 h 30

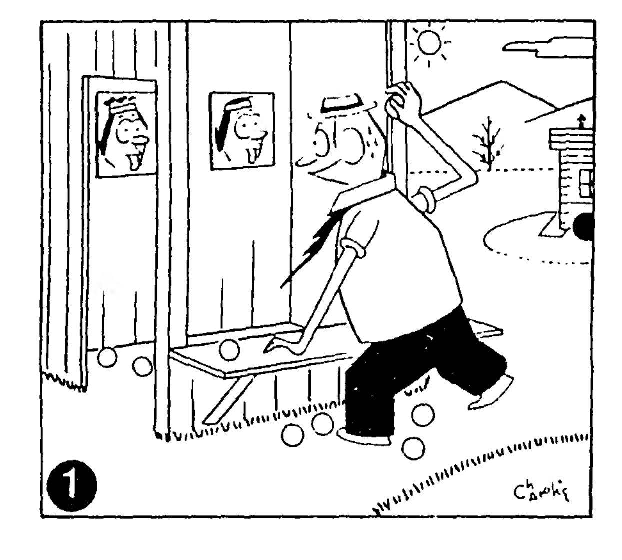
Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

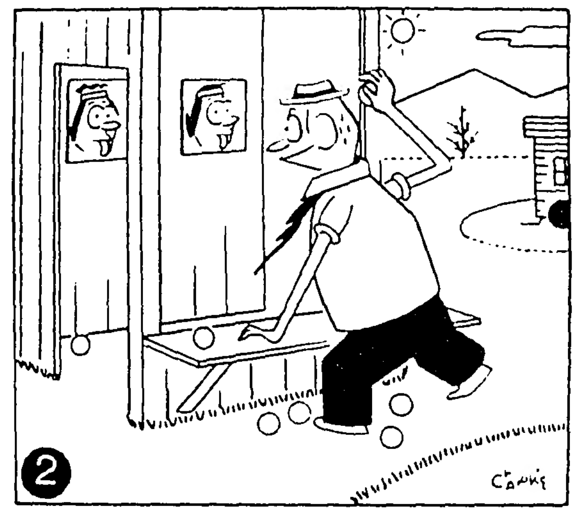
St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs. SOP-641



Les dossiers de l'ACFA

"Nous ne survivrons que par notre détermination"

(Extraits du discours de la présidente de l'ACFA, Myriam Laberge, lors de l'assemblée du bureau des présidents de la fin de semaine dernière)

A ce moment-ci, je voudrais vous rappeler un certain nombre de principes de base.

1) Le premier c'est que **notre Association, l'ACFA, est le porte-parole de la francophonie albertaine.** *En 1926, quelques centaines de Franco-albertains se sont réunis à l'Hôtel MacDonald et ont décidé, d'un commun accord, de se donner le meilleur moyen possible à leur disposition d'assurer la survie et l'épanouissement de la francophonie en terre albertaine. Ce moyen a été de former une association dans laquelle ils réuniraient ce qu'ils avaient de mieux en fait de ressources humaines, de leadership, d'entraide, etc.*

Nous pouvons dire qu'ils ont réussi. Soixante ans plus tard, nous sommes encore là, partageant toujours cette même vision et le même idéal du début, poursuivant les mêmes luttes, tenant bon malgré des difficultés sans nombre parce que nous sommes ENSEMBLE, parce que nous sommes en ASSOCIATION, parce que nous continuons à former une grande FAMILLE.

Il me semble essentiel que nous ne perdions jamais de vue cette réalité de notre Association, que nous ne perdions jamais de vue les buts de l'ACFA, son mandat, son rôle de porte-parole.

2) En 1969, le Secrétariat d'État est venu en aide aux minorités de langue officielle au Canada: cette aide a été surtout financière. Au début, il y en avait très peu; aujourd'hui, il y en a beaucoup plus, mais pas assez.

Cette aide nous a été précieuse et l'est encore. Mais il est essentiel que nous ne perdions jamais de vue les quatres choses suivantes:

a) Les communautés francophones en milieu minoritaire **ne survivront d'abord et avant tout que par leur volonté de vivre,** *et non pas par des secours venus de l'extérieur, même s'il s'agit de millions de dollars.*

b) **Cette aide financière ne durera pas toujours.** *Nous avons même certaines raisons de croire que cette période de "la manne fédérale" tire à sa fin.*

c) **Il est d'autant plus important que nous fassions le meilleur usage possible de cet argent.** *Parce qu'il vient de la poche des contribuables (des nôtres!) et parce que bientôt peut-être il ne nous sera plus accessible comme il l'a été dans le passé, nous devons à tout prix éviter le gaspillage ou d'en faire un usage frivole.*

d) Enfin, nous ne devons jamais perdre de vue que même si nous comptons encore beaucoup sur ces subventions, **c'est toujours NOUS qui dirigeons notre association;** *c'est NOUS qui avons la responsabilité de la francophonie albertaine et de son avenir. Vous avez été élus par vos régionales; j'ai été élue par l'assemblée annuelle, de même que les membres de mon exécutif...*

*3) Le troisième principe qu'il me semble important de vous rappeler, c'est qu'***il est nécessaire que nous travaillions ensemble,** *que nous fassions front commun, que nous formions un seul corps. C'est le principe de la solidarité.*

Il n'est pas facile d'être solidaire. Bien que nous soyons tous des Franco-albertains, nous venons de milieux différents, nous avons des intérêts différents, nous avons des points de vue différents. Mais notre association a traversé 60 ans d'histoire — et bien des périodes difficiles — parce que nos devanciers ont été capables de se tenir ensemble, d'être solidaires.

Nos mécanismes démocratiques (assemblée annuelle, conseil général et bureau des présidents) ont précisément pour but d'assurer cette **solidarité.** *Si nous avons accepté de sacrifier cette fin de semaine, c'est parce que nous voulons faire front commun, être solidaires, c'est parce que nous croyons que nous sommes capables de travailler pour le bien de l'ensemble de notre population même si à certains moments nous devons sacrifier certains points de vue personnels ou certains intérêts immédiats.*

4) En terminant, au risque de vous sembler pessimiste, je voudrais votre attention sur la situation précaire dans laquelle nous nous trouvons.

L'assimilation *est aussi réelle au sein de notre francophonie albertaine que le cancer est réel aux Soins palliatifs de l'Hôpital de l'Université. Nous pouvons essayer de l'oublier, nous pouvons nous bercer de certaines illusions, il n'en demeure pas moins que bon an mal an, notre population francophone s'assimile à un rythme qui dépasse les 60%.*

Vous savez que quand quelqu'un est atteint d'un mal très grave comme la gangrène ou le cancer, il faut des remèdes très graves. Ça peut être l'amputaton d'un membre, ça peut être des traitements de cortisone qui ébranlent tout votre système et vous font perdre vos cheveux, etc. Les aspirins, les corricidins, les tylanols et les band-aids ne sont plus utiles à ce stage-là.

Vous me voyez venir: ce que je veux dire c'est que dans la situation où nous sommes, nous ne pouvons plus gaspiller de l'argent dans notre Association sur des aspirins et des band-aids. Il faut que chaque dollar que nous dépensons, que ce soit en salaire, en loyer, en timbres, en téléphone, en projets, rapporte véritablement quelque chose à la francophonie. Nos meilleures dépenses sont celles qui visent à institutionnaliser des services comme des écoles, des bibliothèques municipales, des services publics, des services de soins de santé de communications, etc. Quant les subventions gouvernementales ne seront plus là, ces services seront encore là. Notre avenir est de ce côté-là. Au besoin, retournons au "CARNET DE ROUTE": il s'y trouve des poteaux indicateurs qui oeuvrent véritablement pour nous aider à demeurer sur la bonne voie!

Je suis personnellement portée à considérer comme "suspects" les projets ponctuels qui font qu'une activité de quelques heures a lieu en français — et même là ce c'est pas sûr — sans qu'il y ait de lendemains.

Tous nos projets, toutes nos activités doivent faire partie d'une stratégie d'ensemble qui est bien pensée et qui vise à assurer quelque chose qui va durer. En d'autres mots, il faut que nous visions toujours à en avoir pour notre argent.